



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Jeunes pasteurs en ville

Contexte institutionnel des jeunes
issus des populations pastorales

**Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique
au Burkina Faso**

Jeunes pasteurs en ville

Contexte institutionnel des jeunes
issus des populations pastorales

**Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique
au Burkina Faso**

Citer comme suit:

Magnani, S.; Ouedraogo, M.; Barry, A.; Dao, F. 2020. *Jeunes pasteurs en ville – Contexte institutionnel des jeunes issus des populations pastorales. Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso*. Rome, FAO.
<https://doi.org/10.4060/ca7214fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-132012-9

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

La préparation de ce document

Dans le contexte sahélien, depuis la fin des années 2010 des discours normatifs sur la jeunesse et le pastoralisme se sont développés, trop souvent basés sur des catégories standards impropres à décrire les réalités locales et associées dans une chaîne de causalité trompeuse: désœuvrement des jeunes, migrations, participation aux violences armées, conflits violents catégorisés de manière simpliste comme ethniques et socioprofessionnels, économie criminelle, dégradation des ressources, changement climatique.

Il y a un paradoxe entre le développement de ces discours généraux et le manque de données pertinentes disponibles sur la jeunesse pastorale, les conditions de son autonomisation, et les conditions actuelles de la reproduction des économies familiales pastorales. Ces dernières continuent à être pensées en référence aux systèmes pastoraux des générations précédentes, alors que les espaces ruraux se transforment rapidement, dans un contexte politique de plus en plus défavorable à la pratique du pastoralisme.

Dans le but d'informer les débats et les politiques, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a conduit une étude exploratoire au Tchad et au Burkina Faso sur les jeunes issus des sociétés pastorales migrant en ville, leurs trajectoires d'émancipation et leurs réseaux migratoires, leurs liens à leur famille élargie et à leur contexte institutionnel. Le présent document: *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso* fait partie d'une série de quatre rapports (Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. et Patat, C. 2020), (Patat, C. 2020. Seli, D. 2020), (Rangé, C. 2020).

Table des matières

LA PREPARATION DE CE DOCUMENT	III
ACRONYMES	VII
CARTE DU BURKINA FASO	IX
1. INTRODUCTION	1
<hr/>	
1.1. Présentation de l'étude <i>Jeunes migrants issus des milieux pastoraux et citoyenneté: accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso)</i>	1
1.1.1. Positionnement de l'étude et principaux objectifs	1
1.1.2. Justification du choix des deux pays (Tchad et Burkina Faso)	3
1.1.3. Méthodologie de l'étude	4
1.2. Termes de référence et méthodologie de la mission <i>Analyse du contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique (Burkina Faso – février 2019)</i>	4
2. PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE LA SITUATION DES JEUNESSES PASTORALES ET DE LEURS MOBILITES	7
<hr/>	
2.1. Les acteurs publics: des analyses faibles à propos des mobilités urbaines des jeunes ruraux et de leurs déterminants	7
2.2. Les organisations professionnelles d'agriculteurs et d'éleveurs: les racines profondes d'une crise qui affecte la reproduction sociale et économique des systèmes de production	14
2.3. Les organisations de la société civile: le rapport à l'État et à la citoyenneté, déterminant de la crise et élément clés d'une possible solution	21
3. SERVICES ET DISPOSITIFS D'APPUI A LA FORMATION, A L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNESSES RURALES	27
<hr/>	
3.1. L'éducation scolaire de base et la formation professionnelle	27

3.1.1. Les activités des ministères: une offre concentrée en milieu urbain, fragmentée entre différents ministères et faiblement adaptée aux systèmes agricoles et pastoraux	27
3.1.2. Exemple de programmes et projets multi-acteurs: des programmes souvent peu adaptés aux réalités des jeunesses pastorales	33
3.1.3. Exemples d'activités menées par des organisations non gouvernementales et professionnelles d'éleveurs et d'agriculteurs	38
3.2. L'accueil et l'insertion sociale et économique en milieu urbain: une activité de première importance pour les organisations de la société civile	39
3.3. La réponse aux revendications des droits citoyens des jeunesses rurales, en particulier pastorales: la clé d'une meilleure insertion sociale, économique et professionnelle	42
4. CONCLUSION: LA PROBLEMATIQUE DES JEUNES MIGRANTS PASTEURS FAIT-ELLE ACTION PUBLIQUE?	43
5. BIBLIOGRAPHIE	49
6. ANNEXES	53

Acronymes

- AFD – Agence Française de Développement
- AGA – Division de la Production et de la Santé Animale
- APESS – Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
- BEP – Brevet d'Études Professionnelles
- CAP – Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CEDEAO – Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest
- CPF – Confédération Paysanne du Faso
- CPR – Centres de Promotion Rurale
- CRUS – Conseil Régional des Unions du Sahel
- DDC – Direction du développement et de la coopération suisse
- EFORD – Projet d'Éducation et Formation pour un Développement Endogène
- FAFPA – Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle non Formelle
- FAO – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FEB – Fédération des Éleveurs du Burkina Faso
- IIED – Institut International pour l'Environnement et le Développement
- INSD – Institut National de la Statistique et de la Démographie
- ICG – International Crisis Group
- IRAM – Institut de Recherche et d'Application de Méthodes de développement
- LVIA – Lay Volunteer International Association
- NORAD – Agence Norvégienne de Coopération au Développement
- OCADES – Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
- ODJ – Organisation Démocratique de la jeunesse
- ONG – Organisation Non Gouvernementale
- PASA-E – Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire à l'Est

PEJDC – Projet Emploi des Jeunes et Développement de Compétences

PRAPS – Programme Régional d’Appui au Pastoralisme au Sahel

PREPP – Programme Régional d’Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières

ROPPA – Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d’Afrique de l’Ouest

READY – Projet Raising Employment Access and Development for Youth / Renforcement de la formation en faveur de l’insertion Professionnelle des jeunes du Burkina Faso

RECOPA – Réseau de Communication sur le Pastoralisme, Association pour la Promotion de l’Elevage au Sahel et en Savane

SPONG – Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales du Burkina Faso

UEMOA – Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UN – Nations Unies

Carte du Burkina Faso



Map No. 4230 Rev. 1 UNITED NATIONS August 2018

Department of Field Support Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)

Source: Extrait de la carte no 4230 des Nations Unies, 2018

1. Introduction

1.1. Présentation de l'étude *Jeunes migrants issus des milieux pastoraux et citoyenneté: accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso)*

1.1.1. Positionnement de l'étude et principaux objectifs

L'étude *Jeunes pasteurs en ville: accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso)* a été conçue à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (Voir Annexe 1).

Les produits contribuent aux résultats des Programmes Stratégiques 3 de la FAO "Réduction de la pauvreté", plus précisément au résultat attendu 3.2.1. "Soutien politique et renforcement de capacités pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies, de directives et programmes de soutien à l'emploi rural décent, l'entrepreneuriat et le développement des compétences, spécialement des jeunes et des femmes" (Cadre de résultats 2018-19, Objectifs stratégiques et fonctionnels) ainsi qu'au Programme Stratégique 5 "Réduction des risques et de la vulnérabilité dans les pays à l'échelle des ménages et des communautés", en particulier au résultat attendu 5.3. "Réduction des risques et de la vulnérabilité dans les pays à l'échelle des ménages et des communautés" (Cadre de résultats 2018-19, Objectifs stratégiques et fonctionnels). Les travaux s'inscrivent également dans le programme d'activités du Projet GLONET Sahel (Activité 3.3, composante régionale).

Cette étude part d'un constat formulé à l'occasion d'un atelier de réflexion organisé au siège de la FAO à Rome (juillet 2018) réunissant différentes divisions de l'institution et les consultants en charge de l'étude. Le constat est le suivant. Dans le contexte politico-sécuritaire actuel au Sahel, des représentations négatives stigmatisant les populations pastorales comme protagonistes majeures des violences sont véhiculées par les médias, les institutions et les politiques. La situation des jeunes pasteurs est alors pensée en référence à une relation

supposée causale entre rareté des ressources foncières, chômage, et conflits violents. Comme les autres jeunes sahéliens et sahariens, leur situation est aussi pensée dans le milieu de l'aide au développement par rapport aux objectifs de gestion des flux migratoires vers l'Europe. Une première hypothèse est que ces discours normatifs empêchent de saisir les enjeux nouveaux posés par l'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux dans un contexte de changements structurels rapides (démographie, libéralisation, globalisation et extraversion, diversification des activités, échanges économiques, continuum rural-urbain dans lequel de nombreux acteurs sont pris au travers des réseaux migratoires, démocratisation et décentralisation), des enjeux d'autant plus mal connus dans le milieu du développement que les dispositifs de production de données sont mal adaptés aux spécificités des sociétés pastorales. Il est important de déconstruire ce discours. Cette vision simpliste n'explique pas les tendances longues et les changements structurels qu'affrontent les sociétés rurales et en particulier pastorales ainsi que leurs déterminants, en particulier ceux de nature politique qui jouent un rôle décisif dans la compréhension des scénarios actuels et dans l'élaboration de réponses appropriées.

Une seconde hypothèse est que les niveaux structurellement plus faibles de scolarisation et de formation professionnelle dans les groupes pastoraux et leur marginalisation plus forte par rapport aux institutions de l'État justifient une réflexion spécifique et, dans une logique d'équité, des dispositifs d'appui spécifiques. Si, historiquement, cette marginalité a permis aux sociétés pastorales d'éviter certaines pressions administratives, aujourd'hui elle s'ajoute aux contraintes qui précarisent les droits de base et l'inclusion sociale et économique des pasteurs et de leur jeunesse.

Si l'étude prend les dynamiques migratoires comme porte d'entrée privilégiée dans l'analyse des changements structurels, elle ne se place pas dans une perspective opérationnelle de gestion des flux migratoires mais s'inscrit plutôt dans une perspective de gouvernance des ressources, des mobilités et des services. Elle pose la question de la place des jeunes dans les dispositifs de gouvernance et, en particulier, celle des relations entre les jeunes pasteurs et les institutions et représentants de l'État. Elle vise à identifier la diversité des ressources, matérielles et symboliques, et des services dont les jeunes pasteurs ont besoin en dehors des campements pour s'insérer socialement, économiquement et politiquement.

1.1.2. Justification du choix des deux pays (Tchad et Burkina Faso)

L'étude est conduite dans deux pays, le Tchad et le Burkina Faso. Ces deux pays ont été retenus parce qu'ils offrent des contrastes intéressants tant du point de vue des économies pastorales, des politiques sectorielles sur le pastoralisme et la jeunesse, que des questions de gouvernance et de citoyenneté.

Il s'agit de deux grands pays d'élevage sahélien. Au Burkina Faso, l'écrasante majorité des pasteurs appartient à des clans peul culturellement proches et pratique un agro-pastoralisme avec une base de résidence fixe. Au Tchad, les groupes pastoraux sont beaucoup plus diversifiés. Une grande partie du pays étant située en zone saharienne ou sahélienne, de nombreux pasteurs n'ont pas de base de résidence fixe et pratiquent l'agriculture de manière aléatoire.

Les deux pays font face à de graves crises politico-sécuritaires: de manière assez généralisée dans les régions sahéliennes et orientales du Burkina Faso; aux frontières du Tchad, en République centrafricaine, au Soudan, en Libye et dans le bassin du lac Tchad où les éléments rattachés à Boko Haram sont actifs. Ces crises fragilisent fortement les économies pastorales (pâturages devenus inaccessibles, dégradation de l'accès au marché) et favorisent le départ des jeunes des campements. Au Tchad, la chute du prix du pétrole d'un côté et les fermetures intermittentes des frontières de l'autre entretiennent une crise économique profonde, aggravée, en particulier dans le secteur du bétail, par la chute du naira nigérian.

Les deux pays ont par ailleurs connu récemment de très fortes tensions sociales, mêlant revendications politiques, sociales et économiques. Au Burkina Faso, l'insurrection populaire de 2014 a permis, sans violence, un changement de régime présidentiel. Au Tchad, les manifestations qui ont secoué le pays entre 2014 et 2016 ont été durement réprimées et n'ont pas permis de changement politique. L'issue de ces mouvements sociaux contemporains témoigne de différences importantes dans les formes de gouvernance et dans les rapports à la citoyenneté dans les deux pays. La notion de citoyenneté est très présente dans l'univers associatif et populaire urbain au Burkina Faso. Au Tchad au contraire, certains auteurs considèrent que la citoyenneté – au sens d'une personne qui dans sa relation à l'État peut s'attendre à une protection et à des services – est rendue plus difficile d'accès par la nature autoritaire du pouvoir politique (De Bruijn, M. 2008. 2013; De Bruijn, M. et Van Dijk. 2007).

1.1.3. Méthodologie de l'étude

L'étude exploratoire est constituée de deux volets dans chaque pays (Tchad, Burkina-Faso):

1. Le premier volet réalisé par Madame Charline Rangé a consisté en des enquêtes exploratoires visant à analyser les réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux, au Tchad (octobre 2018) puis au Burkina-Faso (décembre 2018).
2. Le second volet réalisé par l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM) a porté sur l'analyse du contexte institutionnel d'accompagnement à l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales et l'analyse des perceptions au Tchad (janvier 2019 à N'Djamena puis février 2019 à Dourbali) et au Burkina-Faso (février 2019 à Ouagadougou, mars 2019 à Bobo et Dori).

Chacune de ces étapes fait l'objet de rapports spécifiques, présentant les résultats intermédiaires de chacune des missions réalisées. A l'issue de ces travaux d'enquêtes, un rapport de synthèse descriptif et comparatif des situations étudiées est partagé avec les partenaires dans les deux pays couverts par l'étude au cours d'un atelier sous-régional à Ouagadougou, Burkina Faso en juillet 2019, organisé par l'IRAM avec l'appui de la FAO

Au-delà, cette étude et en particulier les principaux constats et recommandations qui en seront tirés, contribueront à l'élaboration, par les services de la FAO, d'un document de projet sur le soutien aux jeunes migrants d'origine pastorale et à leurs familles pastorales.

1.2. Termes de référence et méthodologie de la mission *Analyse du contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique* (Burkina Faso – février 2019)

Après la mission exploratoire réalisée à Ouagadougou au Burkina Faso par Madame Charline Rangé en décembre 2018 sur les réseaux et trajectoires migratoires des jeunes pasteurs migrants, la mission faisant l'objet du présent rapport avait pour objet de rendre compte du contexte institutionnel dans lequel s'insère cette problématique.

Nos questions de départ étaient, d'une part, de comprendre si et comment les mobilités des jeunes venant de familles pastorales forment une problématique publique au Burkina Faso. Pour y répondre nous avons réalisé une analyse qualitative des perceptions et des visions de différentes catégories d'acteurs intervenant dans l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes et dans le développement rural et pastoral (acteurs publics et organismes affiliés, partenaires techniques et financiers, faitières d'organisations professionnelles et interprofessions, Organisations Non Gouvernementales, associations communautaires, professionnelles de la jeunesse et de quartier, écoles coraniques - voir Annexe 2 - Liste des personnes rencontrées). D'autre part, nous voulions esquisser un diagnostic exploratoire qui, sans prétention d'exhaustivité, donne une idée de l'offre de services d'insertion socio-économiques et de formation professionnelle des jeunes existant au Burkina.

Cette analyse repose sur une grille produite en amont de la mission de terrain et qui se structure en trois axes (voir Annexe 3):

- Axe 1: Quelle est la perception et la représentation publique des migrations urbaines et des processus d'insertion des jeunes issues des milieux pastoraux?
- Axe 2: Quels services et/ou dispositifs existent au service de ces jeunes pastorales, en termes de formation professionnelle, d'alphabétisation, d'accompagnement à l'insertion économique et/ou sociale? Cette problématique fait-elle action publique? Si oui, quelles interventions et dispositifs ont été développés ou sont à l'étude?
- Axe 3: Quelles sont les pistes potentielles d'action en accompagnement du parcours d'insertion des jeunes issues des milieux pastoraux dans les zones urbaines?

La mission de terrain s'est déroulée à Ouagadougou du 18 février au 2 mars 2019 et a été réalisée par deux consultants pour le compte de l'IRAM, Sergio Magnani et Moumouni Ouedraogo. Au total une quarantaine de personnes ont été rencontrées (voir Annexe 2 - Liste des personnes rencontrées). L'enquête a été complétée par une revue bibliographique. Le présent rapport présente et synthétise les résultats de l'enquête au Burkina Faso. Il est structuré autour des trois axes d'analyse identifiés en amont de la mission.

2. Perceptions et représentations de la situation des jeunesses pastorales et de leurs mobilités

2.1. Les acteurs publics: des analyses faibles à propos des mobilités urbaines des jeunes ruraux et de leurs déterminants

Les acteurs des ministères de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle¹ disposent d'analyses peu informées et se réfèrent de manière indistincte aux migrations des jeunesses² rurales, sans réflexion spécifique sur le cas des populations pastorales. Une multiplicité de facteurs sont mis en avant: la pauvreté, le manque d'emploi, la recherche de confort, le changement climatique, les conflits agriculteurs-éleveurs et l'insécurité, perçue comme un facteur aggravant et susceptible de relancer l'attention des pouvoirs publics et des institutions de l'aide au développement:

«La problématique est d'actualité car, compte tenu de la situation actuelle, de plus en plus d'hommes et des femmes quittent leurs milieux d'origine, des fois sans même savoir où aller [...] la mendicité qui n'était pas tolérée dans notre société prend aujourd'hui de l'ampleur. Il se peut que ça soit à cause de la pauvreté, de la cherté de la vie, et peut-être concernant le pastoralisme à cause du changement climatique aussi [...]il n'y a plus de forêt, ni d'eau, les conflits agriculteurs-éleveurs. Cela fait que même les "passionnés" ne s'y retrouvent plus.» (Cadre du Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille).

¹ Cadres du Ministère de l'Éducation Nationale (Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle), du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre), du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (voir Annexe 1 – Liste des personnes rencontrées).

² Tout au long du rapport nous utiliserons la notion de jeunesses au pluriel, pour rendre compte de l'hétérogénéité de cette population en termes d'accès aux moyens de production, de configurations territoriales et des liens historiques du groupe social d'appartenance aux milieux urbains nationaux et internationaux (Rangé.2020). Nous considérons également la jeunesse comme une notion socialement et culturellement connotée qui ne correspond pas à une tranche d'âge précise mais qui définit une phase de passage au statut d'adulte.

Ce commentaire est représentatif de la position des cadres des ministères interviewés. Les déterminants sont juxtaposés, non hiérarchisés et des éventuels liens entre les éléments affichés ne sont pas établis. La faiblesse de l'analyse des déterminants des mobilités des jeunes ruraux vers les milieux urbains est consubstantielle à la difficulté à identifier des leviers d'action spécifiques à cette catégorie d'acteurs.

Les objectifs institutionnels des services ministériels sont de limiter les migrations urbaines perçues comme dangereuses pour les jeunes et créatrices de problèmes sociaux en milieu urbain (délinquance, mendicité, consommation de drogue, etc.). Ce propos tenu par un fonctionnaire du Ministère de l'Education Nationale exprime une deuxième idée partagée par l'ensemble des interviewés:

«L'idée de départ de ces centres (d'éducation et de formation non formelle) est de former les jeunes pour qu'ils restent dans leur milieu d'origine, en permettant de les sédentariser et en évitant qu'ils migrent vers les grandes villes[...]le gouvernement actuel veut investir dans le secteur pour éviter les migrations urbaines et aussi extirper les jeunes du secteur minier[...]il y a des projets de construction de collèges et lycées scientifiques, professionnels et techniques, avec l'insécurité l'accent est mis là-dessus».

Les acteurs publics du secteur de l'élevage interviewés³ formulent des analyses plus complexes, informées et spécifiques aux grands ensembles régionaux du pays. Selon eux, à l'ouest et à l'est, les dynamiques foncières jouent un rôle déterminant. L'expansion de formes d'appropriation privative de la terre est indiquée comme la première source de rétrécissement de l'espace pastoral dans ces régions. Elle procéderait au gré des dynamiques foncières liées à l'expansion des cultures commerciales suivant les fluctuations de leur valeur économique sur les marchés mondiaux (notamment la culture de l'anacarde, en très forte expansion au sud-ouest du Burkina Faso (Audoin, S et Gonin, A. 2014)⁴, avec le développement des activités d'orpaillage et des espaces de conservation de la nature à l'est. L'insuffisance de dispositifs de gouvernance du

³ Cadres du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Direction de Renforcement des Capacités des Acteurs) et deux experts du Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) – Burkina Faso.

⁴ Audoin et Gonin décrivent une dynamique de forte expansion des surfaces dédiées à la culture de l'anacarde, de 1 000 ha en 1980 à 80 000 ha de vergers paysans en 2014. Selon les auteurs, cette dynamique a amené à une profonde restructuration des relations foncières locales au profit notamment de certains groupes de migrants revenant de Côte d'Ivoire, des autorités coutumières et de certains groupes d'autochtones, de certains investisseurs urbains. Les grands perdants sont les agro-éleveurs peul dont les troupeaux, considérés comme nuisibles aux vergers (souvent plantés sur des terres de parcours de saison sèche), sont évincés des territoires en question.

foncier agricole favoriserait les dynamiques spéculatives d'acteurs extérieurs au monde paysan (hommes d'affaires, fonctionnaires, commerçants, etc.). Les interviewés identifient dans ces dynamiques le moteur d'une remise en question radicale par les nouvelles générations des accords socio-fonciers établis par leurs parents et grands-parents qui avaient affecté une partie de la terre à des groupes de pasteurs avec qui ils entretenaient des relations sociales et économiques.

Dans ce rapport, le pastoralisme se définit comme un système de production spécialisé dans la valorisation d'une diversité de ressources, présentes de manière aléatoire suivant la variabilité climatique plus ou moins accentuée des milieux considérés et se caractérise par: 1) la forte interaction entre groupes humains, animaux et l'environnement, sanctionnée par des formes de mobilité stratégiques et une alimentation sélective du bétail; 2) l'entretien de formes de régulation flexibles et non exclusives de gestion du foncier et des ressources hydriques (Republic of Kenya. 2012).

Les conflits socio-fonciers seraient aiguisés par la sous-représentation politique des groupes de pasteurs d'installation plus récente – datant quand même de plusieurs générations – qui se voient exclus, malgré leur nombre et l'importance de leurs activités économiques, des instances politiques et décisionnelles locales, entre autre par des menaces éventuellement suivies de violences durant les périodes pré-électorales. Ces tendances sont perçues comme étant à la base d'un accroissement des mobilités pastorales vers le nord des pays côtiers, où se stabiliserait progressivement une partie du bétail burkinabé.

Selon ces interlocuteurs, les questions foncières se posent autrement au Sahel, où le pastoralisme est une activité reconnue et des accords collectifs perdurent en réduisant le nombre de conflits violents.

Les problèmes plus profonds seraient ici liés à la perte de fertilité des terres agricoles et à l'extension des cultures qui en dérive mais surtout aux insurrections diffuses et à la forte insécurité qui, depuis quelques années, sévissent dans les régions sahéliennes du Burkina Faso. Ces facteurs engendreraient une réduction drastique de la mobilité pastorale et l'inaccessibilité d'importantes zones de pâturages. L'autre point mis en avant est la précarité et la défaillance des services publics. Ces facteurs sont perçus comme ayant un impact direct sur les jeunesses pastorales:

Cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS): «Le Sahel est la région plus impactée (par l'insécurité) avec des populations déplacées et toute la zone frontalière avec le Mali sans autorités administratives sur place».

Enquêteur: «Est-ce que cela pose des problèmes spécifiques aux jeunesses pastorales? ».

Cadre du PRAPS: «Oui, les écoles sont fermées, on essaie de leur faire rattraper les années perdues. Cela a aussi un impact sur les structures sanitaires. Puis, les campagnes de vaccination sont en baisse, les vétérinaires publics et privés sont menacés. Si les chefs de familles perdent leur bétail, cela impacte forcément les jeunes».

Cadre du PRAPS: «On sait que le Sahel était déjà la région la plus défavorisée vis-à-vis des services publics. A cause de la mobilité notamment, l'éducation scolaire était déjà difficile, ce contexte d'insécurité empire les choses...les vieux peuvent subsister (dans l'activité pastorale) mais les jeunes développent d'autres envies et besoins et partent chercher ailleurs».

Ces dires d'acteurs trouvent confirmation dans les statistiques sectorielles nationales. Ces dernières font état d'un taux d'alphabétisation des jeunes entre 15-24 ans de 49,9% à l'échelle du Pays, dont 77% en milieu urbain et 38% en milieu rural. Dans les régions Sahel et est, ce taux tombe respectivement à 30% et 32%. Concernant la fréquentation scolaire primaire le taux national affiché est de 74% contre seulement 30% au Sahel et à l'est (Institut national de la statistique et de la démographie INSD.2015). Parmi les populations pastorales de la région est le taux de scolarisation serait extrêmement faible, estimé entre 3% et 4 % (Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane et Direction du développement et de la coopération suisse. 2017).

Selon les interlocuteurs, ces facteurs négatifs aggravés par l'insécurité expliquent le décrochage des jeunes de l'activité pastorale et favorisent leurs départs. D'un côté, les limitations à la mobilité pastorale déstructurent l'accès aux terres de parcours et affectent négativement la production et la taille du cheptel. Les jeunes seraient directement affectés par les baisses d'effectifs qui limitent la circulation sociale et leur accès au bétail au sein du troupeau familial. De plus, les jeunes manquent de moyens pour se procurer l'aliment du bétail, supplétif des pâturages naturels devenu indispensable dans un contexte de fermeture et de rétrécissement de l'espace. D'un autre côté, la précarisation de l'accès aux services de base est perçue comme détériorant la qualité de vie des jeunes et les motivant davantage à aller chercher "du mieux"

ailleurs. Dans ce contexte, les migrations urbaines et l'orpaillage deviendraient particulièrement attractives même si la réussite dans ces secteurs est présentée comme très aléatoire.

Le rapport *Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux au Tchad et au Burkina Faso* (Rangé, C. 2020) propose une analyse plus détaillée de l'évolution des dynamiques foncières et des changements dans les formes d'ancrage territorial des groupes pastoraux dans l'ouest et dans le nord du Burkina Faso. Cette analyse nous permet de mieux situer les propos de nos interlocuteurs. Dans l'espace sahélien, la précarisation du foncier pastoral paraît liée, entre autre, aux dynamiques historiques qui ont permis l'affranchissement et l'autonomisation politique et foncière des anciennes populations serviles. Ces dernières ont su mieux s'insérer dans le processus de construction de l'État burkinabé et ont profité de la remise en discussion des autorités coutumières durant la révolution sankarienne des années 1983-1987 pour établir des rapports de force leur étant favorables. Dans ce contexte, le faible respect des zones pastorales est à interpréter comme le résultat de la superposition de différentes légitimités historiques et de l'évolution conflictuelle des fonctions identitaires et productives du foncier.

Le même rapport décrit les migrations à l'ouest du Burkina Faso comme datant des années 1930 et comme ayant connu une impulsion à partir des années 1970, grâce à l'ouverture des paysages forestiers par la culture du coton et l'aménagement de zones pastorales. Les relations hôtes – étrangers, dans un premier temps détendues et basées sur des formes de réciprocité et de complémentarité, deviennent conflictuelles à partir des années 1980 à cause de la croissance démographique et du rétrécissement des espaces pastoraux, puis encore plus à partir des années 1990 et 2000 suite aux vagues de retour provoquées par la crise en Côte d'Ivoire. Chassés au nom de l'ivoirité, les pasteurs peul de retour de Côte d'Ivoire se voient également nier le statut de citoyens burkinabé et la reconnaissance du droit à un ancrage foncier au pays. Pour faire face à ces contraintes puissantes et en rapide évolution, sous-tendues par des orientations politiques très défavorables à la reconnaissance du foncier pastoral et à l'inclusion des pasteurs peul dans la gouvernance territoriale, ces derniers reconstruisent des systèmes économiques complexes et multi-situés (Gonin, A. et Gautier, D. 2015) en maintenant le cheptel laitier dans leurs terroirs d'attache avec une partie de la famille élargie puis envoient le gros du troupeau avec le reste de la famille vers d'autres sites, soit en transhumance soit en relocalisation. Ces systèmes diffusés à l'ouest du Burkina Faso auraient facilité la généralisation du salariat pour la conduite du bétail

et le recours à la scolarisation des enfants comme moyen d'accélération de la diversification des activités économiques.

Les acteurs publics du secteur de l'élevage interviewés soulignent également l'insuffisance des politiques publiques sectorielles : la priorité donnée à l'agriculture et le peu de moyens investis dans l'élevage, le manque de respect des zones pastorales qui, malgré leur reconnaissance légale, sont fréquemment envahies par les champs. L'insécurité est perçue comme un facteur qui exaspère ces fragilités structurelles et accentue le risque d'un durcissement des politiques des pays côtiers vis-à-vis de la pratique du pastoralisme. Les possibles solutions leur apparaissent comme étant liées à des changements profonds dans la gouvernance des espaces et des activités économiques: «Il faut réorganiser les usages des territoires pour que chacun trouve son compte. Les éleveurs sont les plus vulnérables. Par exemple, s'il y a un dégât, on parle de dégât de culture mais moi je parle plutôt de "champs en divagation" car ces derniers se trouvent sur les pistes à bétail. Toutefois, on va faire rapidement des constats et on force la main à la loi» (Fonctionnaire du ministère de l'élevage).

Ces acteurs estiment important d'accompagner les jeunes issus de l'activité pastorale en moyens techniques et financiers afin de leur permettre de rester dans leurs milieux d'origine tout en diversifiant les activités économiques pratiquées.

Il est intéressant de noter que l'orientation générale est de concevoir la formation et l'insertion professionnelle comme un moyen d'aider les jeunes à "rester" dans leurs milieux. Les mobilités de sortie des jeunes agricoles et pastorales ne sont pas pensées par ces acteurs comme correspondant à des changements structurels des systèmes de production, favorisés entre autre par exemple par la diffusion du salariat. De plus, elles ne sont jamais envisagées comme étant susceptibles d'apporter des transformations positives des systèmes d'élevage et, en cas de maintien de liens entre jeunes en mobilités et familles d'origine, comme pouvant constituer un recours valide à solliciter en cas de crises aigues.

Les représentants des agences de coopération et des bailleurs de fonds rencontrés⁵ se sont montrés prudents vis-à-vis de la problématique de l'étude. Les activités de leurs institutions dans

⁵ Cadres de la Banque Mondiale (experts en "Economie Agricole" et "Protection Sociale"), de l'Agence Française de Développement ("Développement rural") et de la Coopération Suisse (Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)).

le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle se focalisent à l'heure actuelle principalement sur les jeunesses urbaines. La situation des jeunesses rurales n'est pas ignorée et est prise en charge par des volets d'intervention de projets de développement rural mis en œuvre par ces institutions. Le commentaire d'un fonctionnaire de la Banque Mondiale exprime bien cela:

«La difficulté qu'on peut avoir ici c'est surtout de faire la part des choses entre les jeunes qui quittent le milieu rural en général et les jeunes pasteurs...faire la distinction demande une analyse plus fine. Ce qui est discuté à la Banque (Mondiale) est surtout comment créer des emplois décents en milieu rural, dans les productions végétales, animales et les services. L'angle est de manière globale celui de l'emploi».

Les mobilités des jeunesses pastorales ne sont pas envisagées de manière spécifique mais relèvent de l'analyse de celles des jeunesses rurales dont la situation est abordée sous l'angle de la création d'emplois «décents», de l'amélioration de l'attractivité des milieux ruraux et de la réduction des mobilités vers les grandes villes du pays (Ouaga, Bobo) considérées comme saturées. Toutefois, les cadres des agences rencontrés se disent intéressés par le sujet en se référant notamment à la redéfinition de leurs agendas dans le contexte d'empirement de la situation sécuritaire et de l'affirmation de rhétoriques qui pointent la participation des jeunesses pastorales aux mouvements de rébellion armée (UN.ECA, 2017).

L'analyse des déterminants des mobilités des jeunes ruraux n'est en général pas très développée. Elle porte principalement sur deux facteurs liés aux thématiques et à l'organisation du travail selon des points de vue sectoriels: la faible attractivité des activités agricoles (pénibilité et faible rentabilité économique) et le manque de services qui caractérise les milieux ruraux:

«[...]par exemple l'éducation, maintenant il y a beaucoup d'écoles fermées à cause du terrorisme, quoi faire? Il faut que la vie continue et que les enfants puissent aller à l'école [...]et puis en milieu rural, il n'y a pas d'électricité, pas de loisirs, les jeunes veulent bouger, voir autre chose. Il faut développer nos milieux ruraux pour stabiliser les jeunes qui viennent en ville et qui ne veulent plus retourner au village. Il faut que les villes secondaires se développent pour capter ces jeunes et désengorger les grandes villes (experte de la Banque Mondiale).

Le premier déterminant affiché justifie la principale orientation de ces agences, consistant à identifier et appuyer des activités jugées porteuses d'intérêt économique en milieu rural: maraîchage (ex. pomme de terre et oignon), cultures fourragères, embouche ovine, aviculture, production et transformation laitière, etc. Cette vision "micro" focalise sur certaines "filères" mais néglige les dynamiques de changement des systèmes de production liées aux évolutions des politiques publiques, des marchés, aux formes de gouvernance des territoires et aux flux de ressources.

Parmi ces différentes institutions, la Coopération Suisse semble avoir le plus d'expérience dans le développement pastoral. Elle s'implique notamment dans le domaine de l'éducation informelle en milieu pastoral en finançant le *Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières* (PREPP, voir sous-partie 3.1.2).

De manière générale, les cadres interviewés expriment une certaine insatisfaction vis-à-vis de l'état actuel du secteur de la formation socio-économique et professionnelle des jeunes rurales. Il se caractérise, selon eux, par l'absence de stratégie globale du Gouvernement et par des interventions désordonnées de bailleurs qui font passer la satisfaction de leurs propres agendas avant les impératifs de coordination et de cohérence des interventions. La solution idéale serait, à leurs yeux, de mettre en œuvre des programmes multi-bailleurs intégrant les ministères compétents et des structures de terrain en mesure de préciser les besoins de la jeunesse et de mettre en œuvre des activités localement.

2.2. Les organisations professionnelles d'agriculteurs et d'éleveurs: les racines profondes d'une crise qui affecte la reproduction sociale et économique des systèmes de production

Les cadres des organisations professionnelles d'éleveurs et d'agriculteurs nationales et régionales interviewés⁶ partagent une vision des problèmes liés au pastoralisme mais aussi - dans une moindre mesure à l'agriculture paysanne au Burkina Faso, ainsi que de leurs impacts sur les

⁶ Cadres des organisations professionnelles d'éleveurs: Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA), Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS), Fédération des Eleveurs du Burkina Faso (FEB), Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) et d'agriculteurs : Confédération Paysanne du Faso (CPF) et Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

jeunesses pastorales et agricoles. Selon les acteurs rencontrés, une crise grave affecte le secteur pastoral. Cette dernière est perçue comme résultant d'un ensemble de déterminants de long terme aux racines profondes. Premièrement, les politiques agricoles et foncières pénaliseraient les pasteurs (empiètement agricole sur les parcours, représentation des pasteurs peul comme "étrangers" sans ancrage foncier dans les régions de l'est et de l'ouest du pays, faiblesse des investissements en élevage, notamment en infrastructures):

«La situation actuelle est le résultat de très mauvaises politiques d'élevage...je reviens de Djibo, la piste Djibo-Kongoussi est encombrée, l'orpaillage aussi y est pratiqué. Dans les terroirs villageois, il n'y a pas eu des politiques pour conserver les aires de pâture...on a fait des zones pastorales mais sans les aménager ni les sécuriser (elles sont en large partie cultivées). En matière d'hydraulique pastorale, après 59 ans d'indépendance, ce n'est que cette année que nous travaillons à une stratégie nationale. Concernant le foncier c'est une catastrophe, des gens qui sont de 2^e ou 3^e génération, on leur dit qu'ils doivent s'en aller car la terre n'est pas à eux. Ainsi, nous les chassons au Bénin, au Togo ou en Côte d'Ivoire (cadre de la Confédération Paysanne du Burkina Faso). Deuxièmement, le système administratif et politique serait perçu comme une source de tracasseries tout en étant incapable de fournir des services publics de base.»

[...] A Djibo (dans la province du Soum) c'est une révolte contre un système administratif et politique, contre les tracasseries, l'injustice, l'impunité, et pour l'accès aux services de base et aux droits citoyens. Par exemple, à Dori, il faut 2 ou 3 mois pour obtenir une pièce d'identité alors qu'à Ouaga c'est fait de suite» (cadre du Conseil Régional des Unions du Sahel [CRUS]).

Selon les représentants des organisations professionnelles d'agriculteurs, la rupture des relations de complémentarité entre agriculteurs et éleveurs, touche durement à la fois l'agriculture et l'élevage. L'abandon des contrats de fumure, suite à la diffusion large des engrais chimiques, se traduirait actuellement par une baisse importante de la fertilité des sols cultivés. Dans ce contexte, les terres cultivées par les groupes de pasteurs sont particulièrement convoitées à cause de leur meilleure fertilité due à l'apport de fumure organique, ce qui accroît les risques d'accaparement et de conflit autour du foncier:

«Avant, chaque agriculteur avait son éleveur dont les animaux restaient dans les champs pour plus de trois mois. La fumure était échangée contre la consommation des résidus de culture et la prise en charge des besoins alimentaires des familles d'éleveurs. Quand on a vulgarisé

l'engrais, les gens l'ont adopté sans se rendre compte qu'à la fin cela aurait fait plus de mal que de bien. Si vous voulez de la bouse de vache aujourd'hui c'est payant. La matière organique est devenue de plus en plus rare, les agriculteurs ont des problèmes à cause de cela car les troupeaux descendent de plus en plus de l'autre côté de la frontière. On essaie de trouver des solutions alternatives, micro-organisme, champignons, les femmes ramassent les bouses, etc.» (Cadre de la Confédération Paysanne du Burkina Faso).

«Comme les animaux ne sont plus là, les femmes collectent pendant toute l'année les bouses des quelques petits ruminants qu'elles élèvent pour cultiver leurs jardins. Ce sont des petites quantités. Ceux qui veulent cultiver des hectares sont obligés d'intégrer l'élevage à leurs fermes, mais cela ne suffit qu'à fertiliser une partie des terres cultivées seulement.» (Membre de la Confédération Paysanne du Faso).

Ce point est particulièrement important, l'exclusion de l'élevage compromet la pratique de formes d'agriculture productives permettant de limiter les jachères tout en conservant de la fertilité des sols. Ces propos montrent que la notion générique d'agropastoralisme ne traduit pas la grande diversité des systèmes de production, leurs trajectoires historiques, les manières très différentes dont les activités agricoles et pastorales sont pratiquées de manière plus ou moins intégrée (Bonfiglioli, M A. 1990; D'Aquino, P. 2000; Krätli, S et al. 2015). Au Sahel, mais aussi en zone soudanienne où les mobilités sont de plus faible ampleur et la variabilité climatique moindre, la pratique intégrée de l'agriculture et de l'élevage pastoral est très exigeante en main d'œuvre qualifiée durant la saison humide, lorsqu'il faut à la fois cultiver et garder le bétail dans des espaces éloignés des champs. L'intégration de l'élevage impose ainsi des choix dans les cultures pratiquées et dans les méthodes culturales (cultures complémentaires dont les résidus sont valorisables pour l'alimentation du bétail - céréales, légumineuses, etc. - pluri-cultures) et nécessite des formes de gouvernance collectives de l'espace (maintien des espaces forestiers pour le repli en saison d'hivernage, respect de pistes à bétail, connaissance partagée des calendriers des travaux, etc.) (Landais, E et Lhoste, P. 1990; Fanchette, S. 1999)

Ainsi, l'insurrection généralisée qui affecte principalement les régions du Sahel et de l'est, mais qui s'étend de plus en plus à l'ensemble du pays, trouverait ses origines, selon certaines analyses, dans ce qui paraît être une crise économique, agraire, et du rapport à l'État en milieu rural.

Les cadres interviewés soulignent comment la forte insécurité, ainsi que les exactions commises par les forces de sécurité et différentes milices armées contre des Peul victimes d'amalgame, intensifient les dynamiques d'éloignement des jeunes de l'activité pastorale. Selon les cadres interviewés, les formes de mobilité, liées ou pas aux activités d'élevage, qui intéressent les jeunes sont anciennes mais aujourd'hui bouleversées par le contexte de violence généralisée. Selon eux, le système d'avant crise se présentait de la manière suivante. Les jeunes pasteurs pratiquaient les activités agricoles et pastorales durant la saison d'hivernage, puis selon le cas se dédiaient aux cultures de contresaison, restreintes aux milieux périurbains, ou au commerce du bétail en tant qu'acheteurs, revendeurs ou convoyeurs, durant la saison sèche froide. En saison sèche chaude les mobilités prenaient plus d'importance sous la forme des transhumances internes ou vers l'étranger (pays côtiers, Mali), des mobilités saisonnières vers les grandes villes (Ouaga, Bobo) ou les zones aurifères du pays, ou de celles de plus longue durée vers les villes des pays côtiers. Dans le contexte actuel, les transhumances, comme toute forme de mobilité à pieds en milieu rural, sont devenues extrêmement dangereuses. Les jeunes sont particulièrement ciblés car ils sont les premiers à se déplacer pour la conduite sur les parcours et le commerce du bétail (Thébaud, B. 2017). L'activité commerciale, stratégique pour la diversification des activités économiques des familles pastorales et notamment pour l'autonomisation des cadets sociaux (Magnani, S. 2009; Rangé, C. 2019), traverse actuellement une crise profonde due aux risques de circulation et donc d'approvisionnement des marchés de collecte sahéliens, voire aggravée par des opérations des forces de sécurité burkinabé. Ce commentaire reporte des faits récents ayant eu lieu dans la région de Fada N'Gourma:

Cadre de Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA): «Actuellement il y a une dégradation de la sécurité, les pasteurs sont ciblés comme étant des possibles djihadistes. Nous n'aurions jamais imaginé que cela serait arrivé chez nous».

Enquêteur: «Les jeunes sont particulièrement ciblés?».

Cadre de RECOPA: «Oui, par exemple, il y a eu le cas de quatre transhumants partis pour le Togo. Ils ont été surpris tandis qu'ils abreuyaient leur bétail à 35 km de Fada, une personne a été abattue. La situation dépasse nos forces de sécurité mais leur réaction pousse à la radicalisation. Il y a aussi eu l'homicide d'un commerçant de bétail durant une fouille entre Kompienga et Fada. Ce genre d'actions ne favorise pas la pacification. Les gens en brousse ne peuvent pas collaborer (avec les forces de sécurité, ce qui leur vaut d'être souvent accusés de

collusion avec les rebelles) car ils sont trop exposés. Du coup, c'est la panique, les gens fuient, ils n'ont pas d'alternative pour se protéger. Des gens de toutes les ethnies participent aux mouvements rebelles mais les Peul sont stigmatisés...les forces de sécurité ont encerclé le grand marché à bétail de Fada (pour un contrôle et des interpellations) qui est depuis lors paralysé car les gens ont peur».

Pour toutes ces organisations professionnelles, la faible attractivité des activités agricoles et pastorales aux yeux des jeunes tant agricoles que pastorales est porteuse d'enjeux concrets, tels que notamment la reproduction sociale des systèmes de production et le renouvellement des instances professionnelles:

«Il y a le constat que la jeunesse délaisse l'activité agricole. Parfois on retrouve les jeunes dans l'orpaillage, une activité dangereuse et meurtrière. D'autres vont en ville sans qualifications et se retrouvent dans des métiers très précaires dans lesquels on ne peut que survivre. Ou alors on les retrouve engagés dans des mobilités longues au Niger et en Libye[...]Nous avons constaté qu'à cause de la sortie des personnes valides, il n'y a plus assez de main d'œuvre. Puis, comme on comptait sur les jeunes pour s'associer à nos organisations il n'y a plus de relève» (Cadre de la de la Confédération Paysanne du Faso).

Du côté des organisations professionnelles paysannes, on identifie deux types de déterminants pour expliquer la désaffection des jeunes vis-à-vis des activités agricoles: l'insuffisance des politiques publiques dans le soutien à l'agriculture paysanne et dans la facilitation de l'accès aux jeunes aux moyens de production (terre, crédit, accompagnement et accès à des marchés rentables) et l'attractivité de la vie urbaine pour le confort qu'on espère y trouver et les biens de consommation auxquels elle pourrait donner accès.

Si ces déterminants ressortent également des récits des cadres des organisations professionnelles d'éleveurs, ces derniers identifient un facteur supplémentaire : la tension de base qui existe entre les dynamiques de changement internes et externes aux sociétés pastorales. Dans un contexte de crise, la gestion du bétail, notamment bovin, par les chefs de famille et par les aînés se centraliserait davantage en retardant l'autonomisation des jeunes et en limitant leur participation à la prise de décisions au sein des familles élargies. Cela créerait une frustration qui les pousserait à quitter l'élevage familial:

«On observe un désenchantement de la jeunesse vis-à-vis de l'activité pastorale, à cause des contraintes de mobilité et de conduite du troupeau, mais aussi de la gestion centralisée par les chefs des familles. Les décisions de vente du bétail sont centralisées. Depuis que l'orpaillage est répandu, les jeunes en voient d'autres partir dans cette activité et revenir avec des motos. Certains jeunes s'engagent dans les rébellions car c'est un moyen d'avoir accès à des revenus, la motivation économique est importante, mais aussi parce que c'est un moyen de se faire valoir.» (Cadre du CRUS) (Rangé, C. 2020)

Il apparaît donc impératif aux yeux de ces représentants d'organisations professionnelles d'œuvrer pour une amélioration des conditions de vie et pour un soutien plus effectif à une meilleure intégration sociale et économique des jeunes dans les activités agricoles et pastorales. Cela demande des prises de positions claires en faveur de la reconnaissance du foncier et de la mobilité pastorale, contre toute forme de stigmatisation et d'amalgame à l'égard des jeunes pasteurs. Les opinions des cadres des organisations d'éleveurs concordent sur le fait que l'éducation scolaire classique est peu adaptée à la mobilité et au calendrier de travail pastoral ainsi que très éloignée des valeurs culturelles et des activités pratiquées par leurs familles d'origine. Ils expliquent la résistance des parents par le fait que l'enfant sera obligé de partir et qu'il ne reviendra probablement plus aider la famille.

Dans ce sens, il est utile de distinguer les notions d'éducation de celle d'éducation scolaire. La première se réfère à un processus d'acquisition de savoirs dans un contexte social donné, la deuxième à l'acquisition de savoir qui a lieu dans les institutions scolaires (Krätli, S et Dyer, C. 2009). Comme Krätli et Dyer le soulignent, l'accès à l'éducation scolaire entraîne souvent pour les enfants des pasteurs la renonciation aux apprentissages et à la socialisation au sein de leurs familles et groupes sociaux d'appartenance.

Malgré cela, les cadres interviewés affirment que l'accès à l'éducation scolaire et encore plus à la formation professionnelle sont des moyens essentiels pour mieux accompagner les transformations en cours dans les métiers agricoles et pastoraux. Cela passe à leurs yeux par des investissements plus importants dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles et pastoraux, des activités susceptibles de favoriser la permanence des jeunes dans leur milieu d'origine:

«Notre vision est d'aider les jeunes à s'intégrer au tissu économique local tout en restant accrochés aux activités économiques dominantes, l'agriculture et l'élevage. Nous pensons que l'instruction et la formation doivent être des moyens de valoriser ces métiers. Il y a donc besoin d'investir dans ces domaines et aussi dans l'accès au crédit. Actuellement, la mobilité pastorale est en train de changer à cause du contexte sécuritaire et des restrictions d'accès aux zones de transhumance. Si cela continue, il faut préparer la transition car les pays (côtiers) risquent de se refermer davantage. Mais si on éduque et on forme sans favoriser un accès aux financements, les jeunes ne peuvent rien faire. Par exemple, les entreprises minières achètent de la viande et des produits laitiers. Ce sont des marchés institutionnels intéressants pour les jeunes mais les contrats sont donnés à des intermédiaires qui seuls peuvent remplir les critères des appels d'offre. Il faudrait faciliter l'accès à ces marchés aux acteurs du milieu local».

Toutes les organisations concernées rencontrent des difficultés importantes à promouvoir la participation de jeunes en leur propre sein. Les jeunes sont décrits comme les principaux relais et exécuteurs des activités mises en œuvre sur le terrain mais de fait exclus des instances de décision dominées par les membres plus âgés des familles. L'imposition de quotas de représentation de fractions de la population (jeunes, femmes, etc.) dans les instances de décision, perçue comme une réponse aux injonctions des bailleurs de l'aide au développement, ne leur semble pas une réponse efficace. Les quotas sont souvent peu respectés et, dans les meilleurs des cas, ne le sont que de manière symbolique. Les cadres des organisations professionnelles préfèrent plutôt miser sur la promotion d'un dialogue informé au sein des familles élargies sur l'implication et la responsabilisation des jeunes, ainsi que sur les difficultés liées aux mobilités urbaines.

Les organisations professionnelles nationales ne disposent pas de documents de stratégie écrits pour le soutien à l'insertion et à l'installation des jeunes. Disposer de tels supports est vu comme une nécessité pour répondre aux demandes des institutions de l'aide qui se font de plus en plus pressantes avec la montée en puissance de rhétoriques affirmant une participation importante des jeunesses pastorales aux rébellions armées:

«Nous n'avons pas de stratégie écrite mais nous nous impliquons quand même sur le sujet. Nous réagissons beaucoup aux impulsions et aux demandes des bailleurs. Nous sommes tributaires de leurs stratégies qui sont aussi changeantes» (Cadre du RECOPA).

En effet, les organisations professionnelles nationales se considèrent comme des institutions de médiation, des courtiers, dont le rôle est de faciliter l'adaptation des interventions extérieures aux caractéristiques des milieux et des systèmes économiques. Leur autonomie financière très limitée ne leur permettrait pas d'aller au-delà de ces tâches. Les organisations régionales pastorales et paysannes, notamment Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) et le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) ont plus de moyens pour répondre à ces injonctions et ont depuis peu de temps inséré la problématique de la jeunesse dans leurs orientations stratégiques⁷. Leur action paraît néanmoins très orientée vers les opportunités disponibles sur le "marché" de l'aide:

«[...]les objectifs aussi évoluent, par exemple jusqu'en 2012 l'APESS ne travaillait pas beaucoup sur le pastoralisme (ses objectifs concernaient la promotion de formes d'élevage sédentaires annexes à l'activité agricole). Par la suite, vis-à-vis de l'insécurité, du manque de ressources (en milieu pastoral), nous avons investi le secteur, de toute manière les agro-éleveurs doivent aussi bouger» (Cadre de l'APESS).

On entrevoit dans cette affirmation le poids des orientations des acteurs de l'aide sur les visions et les stratégies de ces institutions. Le pastoralisme s'est hissé dans les agendas politiques des bailleurs de fonds à cause de la généralisation des rébellions armées dans l'espace sahélien. Les organisations s'alignent alors sur ces agendas qui, promeuvent des activités spécifiques en accord avec le calendrier et les méthodes d'évaluation des bailleurs de fonds, sans tenir compte des effets induits sur les institutions et les sociétés locales.

2.3. Les organisations de la société civile: le rapport à l'État et à la citoyenneté, déterminant de la crise et élément clés d'une possible solution

Cette dernière sous-partie rapporte les points de vue exprimés par un groupe d'acteurs plus hétérogène qui inclue des institutions formelles et informelles, telles que des associations liées à

⁷ La Stratégie régionale d'insertion/installation des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique 2019-2023 du ROPPA (2018) propose d'agir sur trois axes stratégiques : i) réhabiliter et valoriser le statut des jeunes hommes et femmes dans les métiers agricoles ; ii) faciliter l'accès des jeunes aux ressources productives ; iii) œuvrer pour des politiques régionales et nationales favorables à l'insertion/installation des jeunes.

la mouvance socioculturelle Peul⁸, des associations de la jeunesse⁹, des associations de quartiers périphériques de la capitale¹⁰, l'association des jeunes du marché à bétail de Tengué et l'école coranique du quartier d'Hamdallaye à Ouagadougou.

Ces institutions formelles et informelles offrent des services d'accueil d'urgence dont les jeunes migrants pasteurs peuvent bénéficier. Leurs représentants témoignent d'un afflux accru de jeunes, hommes et femmes, qui arrivent en milieu urbain sans disposer d'un réseau ni de ressources à mobiliser. Certains sont de passage et continuent leur mobilité vers les pays côtiers, d'autres trouvent un travail et restent (petit commerce ambulancier, commis de boutique, bouviers, gardiens de maison, maçons, peintres, etc.). La situation semble plus compliquée pour l'accueil et l'insertion en milieu urbain des jeunes femmes, notamment accompagnées par des enfants, à cause des moindres possibilités d'emploi disponibles.

Comme leurs homologues des organisations professionnelles pastorales, ces acteurs expriment leur préoccupation devant l'actualité nationale marquée par de nombreux cas d'exactions, d'arrestations arbitraires, d'assassinats et même de massacres jusqu'à présent restés impunis¹¹. Selon les interviewés, les réponses des forces de sécurité et des milices d'auto-défense au nom de la "lutte au terrorisme" renforcent les sentiments de méfiance et d'hostilité à l'égard de l'État, poussent les victimes à la rébellion et au maquis par vengeance ou par peur:

«A part les sensibilisations, nous ne pouvons pas faire grande chose car les populations se retrouvent prises entre le marteau et l'enclume. D'un côté l'armée qui débarque et arrête tous les jeunes qui n'ont pas de papiers. Certains parmi eux disparaissent. Les gens ont peur. De l'autre, les terroristes tuent tous ceux qui sont soupçonnés de travailler avec l'armée, donc les

⁸ Union des «*Ruuga*» du Burkina Faso, Association «*Devrane*» ; Association «*Kawrane*».

⁹ Organisation Démocratique de la Jeunesse.

¹⁰ Association «*Potal Pulaku*» du quartier de Carsin, banlieue de Ouagadougou.

¹¹ Entre le 1 et le 2 janvier 2019, la population peul du village de Yirgou font l'objet d'une attaque meurtrière portée par une milice d'auto-défense Mossi qui fait plus de 70 morts et environ 6 000 déplacés. Ce massacre aurait été commis en représailles suite à l'assassinat par des inconnus de six personnes dont un chef de village Mossi mais l'accaparement du foncier ainsi 'libéré' est souvent cité comme motivation sous-jacente. Entre le 31 mars et le 2 avril un épisode similaire se produit dans la commune d'Aribinda faisant une soixantaine de morts.

gens ne peuvent pas collaborer» (Militant de l'Association Organisation Démocratique de la Jeunesse).

Ce commentaire laisse transparaître le sentiment de se trouver dans un étai: d'une part l'armée fait des descentes musclées mais n'est plus déployée de manière stable en milieu rural, de l'autre les rebelles contrôlent le territoire en imposant la loi du silence. La réponse des autorités publiques est jugée inadéquate par ces militants et cadres d'organisations de la société civile car elle empêche tout essai de dialogue et ne reconnaît pas les véritables causes de la crise:

«Si on ne résout pas ce problème d'insécurité, on ne peut pas penser mettre en œuvre des programmes en faveur de la jeunesse. Aujourd'hui c'est impossible de faire passer des messages. Il faudrait que l'État soit présent en brousse et que ses représentants reconnaissent qu'il y a des raisons à la base du rejet dont l'État fait l'objet. Un agriculteur peut défricher 20 ha en payant 6 000 franc CFA (XOF) alors qu'un éleveur qui coupe des branches d'arbre est sanctionné à 250 000 XOF, y a-t-il une équité? Il ne faut pas occulter les vrais problèmes » (Cadre de l'Union des Ruuga du Burkina Faso).

«Les éleveurs qui ont perdu leur bétail sont victimes d'une forme de gouvernance dans nos Pays, ils perdent tout pour payer des réparations aux dégâts de cultures, soit fictifs soit surestimés, qui peuvent s'élever à 5 millions XOF. J'ai connu un éleveur qui a payé 80 000 XOF pour une taxe qui s'élevait à 30 000 XOF, c'est son fils qui le lui a dit car il ne savait pas lire. Ou alors des agents forestiers qui font des faux constats, etc.» (Cadre de l'association Dewrane).

Ces témoignages reflètent le sentiment de discriminations et d'abus vis-à-vis des groupes de pasteurs: la négation du droit au foncier, la soustraction de terres cultivées pendant plusieurs générations, le racket de la part de certains agents de l'État, notamment des services forestiers. Selon les personnes interviewées, en conséquence de ces facteurs et de l'aggravation récente de la crise, entre un tiers et la moitié environ du bétail burkinabé serait délocalisé temporairement ou stablement dans les pays côtiers. Cela créerait des problèmes d'intégration et conforterait des visions erronées mais fort relayées par les médias concernant une 'invasion' pastorale dans les pays côtiers. (Bukari, K. N. et Schareika, N. 2015)

Ces acteurs de la société civile avancent comme une solution possible le renouvellement des rapports entre les groupes socio-professionnels du milieu rural, et notamment les pasteurs qui

sont perçus comme particulièrement marginalisés, et les représentants de l'État. Cela passerait, d'une part, par la prise de conscience par les autorités publiques des racines de la crise de légitimité qui touche les institutions nationales et par la mise en œuvre de mesures susceptibles d'en traiter les causes. De l'autre, ces acteurs de la société civile revendiquent la centralité de la question de la citoyenneté pour sortir de l'impasse actuelle et engendrer des changements significatifs:

«Nous nous sommes penchés sur la question de la citoyenneté. Aujourd'hui en milieu pastoral, seulement 20% des gens ont une carte d'identité, peut-être 1 % à 2% votent. Les éleveurs sont politiquement "inutiles", alors que c'est le seul moyen de revendiquer des droits. Avec l'insécurité, beaucoup parmi eux sont arrêtés ou abattus. Tout le problème est comment amener les éleveurs à être des vrais citoyens, à envoyer leurs enfants à l'école, à prendre part à tout processus décisionnel [...] Nous essayons de pousser les éleveurs à participer aux conseils communaux qui sont les organes de décision. Pour cela, le noyau du problème est la faible scolarisation des populations pastorales et la gestion non concertée des ressources disponibles avec les agriculteurs [...] Même là où les éleveurs sont majoritaires, les conseillers municipaux sont issus des groupes d'agriculteurs. C'est comme si les éleveurs se cachaient pour ne pas faire savoir qu'ils sont nombreux. Il faut sortir et s'exprimer pour pouvoir mieux négocier. Il n'y a pas d'alternatives, si on prend des décisions à ta place, elles ne seront jamais bonnes pour toi» (Cadre de l'Association *Kamrane* et du réseau Tabital Pulaaku Burkina Faso)

Ainsi l'acquisition de papiers d'identité, la scolarisation des enfants, la participation aux élections et l'implication directe dans les conseils municipaux sont identifiés comme les principaux leviers pour trouver une solution à ce qui est perçu comme une question nationale, à ne pas ethniciser, un enjeu d'égalité entre différentes catégories de citoyens, urbains-ruraux, agriculteurs-éleveurs, et une question de gouvernance équitable et inclusive des différentes activités économiques et professionnelles.

Il faut souligner la trajectoire d'évolution que ces associations ont connue depuis leur création récente, entre la moitié des années 2000 et le début des années 2010, jusqu'à aujourd'hui et l'élargissement progressif de leur champs d'action, depuis la promotion de culture Peul et l'entraide entre étudiants, à la défense du pastoralisme, l'affirmation du droit à la citoyenneté, la promotion de la scolarisation des ruraux et en particulier des enfants d'éleveurs, la prévention des conflits violents en milieu rural, la défense des droits. Pour ce groupe d'acteurs, l'éducation

et la formation professionnelle devraient assumer une portée plus large: il s'agit pour les jeunes pasteurs d'être reconnus comme citoyens à part entière, de faire valoir leurs droits et ceux de leurs familles dans leurs milieux d'origine, mais aussi de mieux s'intégrer à la vie sociale et professionnelle en milieu urbain pour ceux qui, par choix ou obligation, s'y transfèrent ou y passent régulièrement du temps.

3. Services et dispositifs d'appui à la formation, à l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes rurales

3.1. L'éducation scolaire de base et la formation professionnelle

3.1.1. Les activités des ministères: une offre concentrée en milieu urbain, fragmentée entre différents ministères et faiblement adaptée aux systèmes agricoles et pastoraux

Le Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles organise son activité autour de trois volets: 1) les projets et programmes de jeunesse, 2) la formation professionnelle (les centres de formation, les fonds et financements de la formation), 3) l'insertion professionnelle (intermédiation et information sur le marché du travail).

Le premier volet compte plusieurs programmes (opération permis de conduire, programme de promotion de l'entrepreneuriat, programme de formation de 5 000 jeunes/an en entrepreneuriat) et fonds dédiés (le fond d'appui aux initiatives de la jeunesse, le fond d'appui au secteur informel, le fonds d'appui à la promotion de l'emploi). Dans ce cadre opèrent également onze centres d'écoute et de dialogue pour les jeunes, institutions socio-éducatives destinées à la jeunesse situées dans les chefs lieu régionaux.

Le deuxième volet encadre l'activité de vingt-huit centres de formation urbains gérés directement par le Ministère. Ces derniers sont répartis de la manière suivante:

- Trois centres spécifiques (Ziniaré, Ouagadougou, Bobo Dioulasso) offrent des formations dans vingt filières préparent à l'obtention de brevets de qualification professionnelle et de techniciens spécialisés. Leur coût d'inscription est d'environ 400 000 XOF/an;

- Treize centres régionaux (un/région) comptent en moyenne un accès à quatre ou cinq filières et préparent à l'obtention de certificats de qualification professionnelle. Leur coût d'inscription est d'environ 45 000 XOF/an;
- Douze centres provinciaux (sur quarante-cinq provinces au Burkina Faso) comptent en moyenne deux à trois filières, préparent à l'obtention de certificats de qualification professionnelle. Leur coût d'inscription est d'environ 25 000 XOF/an.

Pour accéder aux centres de formation le niveau scolaire primaire est exigé. Les formations durent normalement deux ans mais des formations courtes de deux semaines à un mois sont également dispensées. Les principales filières de formation sont: la mécanique, le bâtiment, l'électronique, la maintenance d'équipement de froid et climatisation, la construction maçonnerie, la construction métallique, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la couture, l'énergie solaire, l'informatique, la coiffure, la pâtisserie- boulangerie. Au-delà des centres en régie directe, le Ministère s'appuie au niveau national sur environ cinq-cents centres de formation privés conventionnés.

Il est prévu de créer cinq nouveaux centres placés dans des communes de l'est et du centre-ouest du pays qui intégreraient les productions animales et végétales en incluant la formation dans les activités de transformation. En effet, le secteur agropastoral fait partie des secteurs prioritaires ciblés par le Ministère dont l'action est toutefois limitée à un partenariat peu fonctionnel avec le Ministère de l'agriculture:

«Le secteur agropastoral fait partie de nos secteurs prioritaires comme l'artisanat et le bâtiment, c'est en milieu rural qu'il y a le plus de jeunes peu qualifiés qui sont sensibles à l'exode et à toute chose (l'interlocuteur se réfère à la prise des armes)¹². Nous avons un partenariat avec le Ministère de l'agriculture autour des Centres de Promotion Rurale pour les jeunes non scolarisées ».

Enquêteur: comment fonctionne le partenariat?

(Cadre de la Direction Générale de la Formation Professionnelle, du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles): «Au Ministère de l'agriculture ils gèrent

¹² Le taux de chômage des jeunes actifs entre 15-24 ans au Burkina Faso serait d'environ 10 % pour les urbains et de 24% pour les ruraux (Inter-réseaux, Compte-rendu de l'atelier de partage de l'initiative et d'expériences sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique, 5-7 novembre 2018, Cotonou).

leurs centres, nous regardons les chiffres, on leur communique les effectifs à former mais il faut trouver les financements. On voudrait avoir une vision d'ensemble mais le Ministère de l'Agriculture est puissant».

Ce commentaire laisse transparaître le manque de coordination et de concertation qui caractérise le secteur de la formation professionnelle et qui est reconnu par les fonctionnaires interviewés:

«Nous sommes en période de transformation, de réforme. L'éparpillement des centres, on voudrait avoir un seul œil, une vision sur l'ensemble des formations dispensées entre nous, les Ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture. Quand nous avons besoin d'informations, on est obligé de s'asseoir ensemble mais ce serait mieux si les informations étaient partagées dès le départ» (Cadre de la Direction Générale de la Formation Professionnelle, Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles).

Le Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle octroie environ cinq-milles bourses par an pour un nombre de demandes estimées à seize-milles, à travers le fonds d'appui à la formation professionnelle non formelle (FAFPA). Les bourses, obtenues sur critères sociaux, couvrent une bonne partie des coûts de formation (87,5%) mais ne prennent pas en charge les frais de logement des apprenants, ce qui pose problème aux jeunes ruraux qui n'ont pas de relations en milieu urbain.

Le troisième volet porte sur le financement de kits, financements de projets de formation professionnelle initiale ou continue. Les interviewés espèrent voir aboutir un processus de réforme qu'ils décrivent comme étant en cours et qui devrait à terme regrouper les quatre fonds sectoriels en un seul fond réorganisé en secteurs d'activité. Ce fond serait logé auprès de l'Agence Nationale pour l'Emploi.

Le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG), se référant à l'année 2013¹⁵, fait état de deux-milles-huit-cents micro-projets financés par les fonds du Ministère de la jeunesse pour un total de 1,8 milliards XOF mobilisés. Le rapport constate l'absence de synergie et de coordination entre les fonds et entre les autres dispositifs de promotion de l'emploi (p.11). Il remarque aussi que les garanties demandées et les taux d'intérêts élevés limitent fortement l'accessibilité des jeunes à certains fonds. Toujours en 2013,

le fonds d'appui à la formation professionnelle non formelle (FAFPA) a investi 1,2 milliards XOF pour financer la formation de quatre-milles-six-cents jeunes, répondant ainsi favorablement seulement à 25,6% des demandes de financement reçues.

Au-delà de l'aboutissement des processus de réforme visant une meilleure coordination des actions publiques sectorielles, les fonctionnaires du Ministère de la jeunesse identifient comme actions prioritaires l'augmentation de l'offre et la création de bourses spécifiques pour les jeunes ruraux. La mise à disposition de financements nécessaires au suivi des projets promus par les fonds publics leur paraît également indispensable pour améliorer l'efficacité des investissements.

Le Ministère de l'éducation nationale, via la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle, est un acteur majeur de l'intervention publique dans les domaines de l'éducation scolaire de base et de la formation professionnelle. Le Ministère est responsable de la gestion des lycées et des collèges techniques et professionnels (29 établissements publics), ainsi que des relations avec 186 établissements privés conventionnés. Sous condition de réussite aux concours d'entrée pour le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), l'État prend en charge une partie des frais de scolarité (environ 100 000 XOF) sur 200/400 000 XOF pour ceux dont la formation nécessite du matériel de laboratoire). Pour pallier au nombre limité des instituts d'enseignement technique et à leur faible couverture du territoire national, le Ministère prévoit dans les années à venir de construire treize lycées scientifiques, treize lycées professionnels, treize lycées techniques (un/région) ainsi que quarante-cinq collèges techniques (un/province).

Toutefois, la faible décentralisation ne constitue pas le seul facteur d'exclusion des populations rurales. A cela s'ajoutent le niveau scolaire requis et les frais de scolarité qui demeurent élevés ainsi que les moyens nécessaires pour faire face aux exigences de la vie urbaine en termes d'hébergement et autres frais de séjour.

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle est également en charge de l'éducation de base et de l'éducation professionnelles non formelles. Ce volet, intégré depuis le milieu des années 2000 dans les activités du Ministère, encadre les activités de deux types de structures: les centres d'éducation professionnelle non formelle (2 structures) et les centres d'éducation de base non formelle (120 structures). Parmi les premiers

figurent : le centre *Hoggo Sambowel* («la maison du fils cadet») situé à proximité de Dori et spécialisé en agro-pastoralisme et celui de *Koutura* situé à Niangoloko dans le sud-ouest du Pays et spécialisé en agriculture, agroforesterie, plantes médicinales et médecine traditionnelle. Ces centres accueillent principalement des jeunes de 16 à 24 ans non scolarisés ou déscolarisés précocement. Ils prévoient également un accueil en internat (capacité d'accueil de deux-cents-quatre-vingt apprenants) et dispensent des formations allant de trois mois à deux ans en langues locales (fulfulde, jula, cerma) et en français. Les centres délivrent un certificat de qualification professionnelle reconnu au niveau national. L'inscription est gratuite mais actuellement des contributions en nature et en espèces sont demandées aux apprenants pour prendre en charge leur alimentation car ces structures connaissent des problèmes financiers dus à la fin des projets de l'aide au développement qui les finançaient. Les responsables des centres constatent un nombre élevé d'abandons car les jeunes recrutés ont souvent des responsabilités familiales qu'ils ne peuvent pas assurer étant donnée la durée relativement longue des formations.

Les centres d'éducation de base non formelle ont été mis en place pour assurer une éducation scolaire et une formation initiale de base pour des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés. L'offre se structure autour d'un cycle initial d'éducation scolaire de base de 2 ans, complété éventuellement par un deuxième cycle de formation professionnelle de 2 ans (menuiserie, bois, mécanique, couture, maraichage, tissage).

Les financements de toutes les structures de l'éducation professionnelle et de base non formelle ont été toujours dépendants des projets d'aide, tel que par exemple le projet Education et formation pour un développement endogène (EFORD), financé par le Ministère de l'Education nationale via les contributions des Coopérations suisse, autrichienne et danoise. Dès la conclusion de la dernière phase du projet en 2016, toutes ces structures ont affronté des problèmes financiers importants. Les fonctionnaires interviewés n'ont pas été en mesure de donner un état des lieux précis du fonctionnement de ces structures, pourtant les seules accessibles des jeunes sans scolarisation préalable. Une partie des centres auraient fermé par manque de fonds tandis que d'autres fonctionneraient toujours en faisant payer des cotisations à leurs apprenants.

Le Ministère de l'élevage joue un rôle secondaire dans le secteur de la formation professionnelle. Sa direction de renforcement des capacités travaille surtout à la formation continue du personnel du ministère. Elle n'exécute des formations à destination des éleveurs (embouche, production laitière, hygiène, aviculture, fauche et stockage) que dans le cadre d'éventuels financements de projet.

En revanche, le Ministère de l'agriculture joue un rôle plus important. En plus des lycées agricoles, le ministère gère les Centres de Promotion Rurale (CPR), au nombre de 10 au niveau du pays. Selon la plupart des acteurs interviewés, et notamment selon les cadres des organisations professionnelles d'agriculteurs et d'éleveurs, un grand décalage existe entre ces organismes de formation professionnelle et les réalités des systèmes agricoles et pastoraux. Les formations leur paraissent trop générales, non professionnalisantes, pas forcément adaptées aux spécificités des territoires environnants et pas réellement destinées aux paysans et aux pasteurs:

«Il y a eu une amélioration mais on peut mieux faire, se spécialiser dans des domaines professionnels spécifiques plutôt que dispenser des formations généralistes. Il peut y avoir de l'enseignement de base pendant par exemple les six premiers mois le temps restant (un an et demi) devrait être dédié à un domaine particulier. Vous avez des centres au Sahel qui forment à la culture du maïs qui n'est pas pratiquée dans ces régions [...] Certains centres se situent en milieu rural mais ne sont pas fréquentés par les habitants du lieu et il n'y a aucune collaboration avec les paysans. Ceux qui sortent de ces centres essaient de devenir animateurs ruraux, encadreurs dans des associations privées ou alors dans la fonction publique [...] les lycées agricoles, c'est encore pire, les jeunes qui en sortent ne veulent surtout pas pratiquer l'agriculture, c'est un mal du pays. L'esprit mais aussi la qualité des formations sont à revoir. On dit de travailler par filière mais comment en deux ans peut-on se spécialiser en six filières différentes? Et puis il faudrait intégrer des temps de pratique, des stages en milieu réel dans le temps des formations» (cadres de Confédération Paysanne du Faso).

Comme on peut le constater, la frange des jeunesses issues des milieux pastoraux qui nous préoccupe est loin d'accéder aux différents centres de formation existants pour diverses raisons: (i) les couts élevés de la formation et l'éloignement géographique des centres; (ii) le niveau scolaire exigé pour les apprenants qui sont dans leur grande majorité non alphabétisés; (iii) l'inadaptation des programmes de formation au contenu général et aux besoins des

pasteurs; (iv) l'insuffisance de programmes destinés aux jeunes filles ayant des besoins de formation spécifiques et culturellement adaptés.

3.1.2. Exemple de programmes et projets multi-acteurs: des programmes souvent peu adaptés aux réalités des jeunes pastorales

Les interlocuteurs rencontrés soulignent de manière unanime que le système d'éducation scolaire du Burkina Faso n'est pas adapté au mode de vie pastoral car il ne tient compte ni de la mobilité ni du calendrier du travail pastoral. Aucun programme d'école mobile n'est en cours et ce type d'approche ne semble pas avoir fait l'objet d'expérimentations dans le pays. Les expériences portées à notre connaissance, à savoir celle mise en œuvre par l'association *Andal e Pinal* (Programme école du berger et de la bergère) et celle exécutée par Oxfam en partenariat avec l'ONG A2N (Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso; Compaoré, 2008) ont misé sur l'adaptation des programmes d'éducation scolaire classiques aux contextes socioculturels des groupes pastoraux et sur le renforcement de la présence et des moyens des écoles classiques en milieu pastoral, avec éventuellement la mise en place d'un système d'accueil par des familles hôtes pour les enfants dont les familles pratiquent la mobilité. Ces expériences ont été menées dans le cadre de projets de développement, donc sur des durées limitées.

Un programme qui intègre la mobilité pastorale dans son dispositif et qui fait le pont entre l'éducation de base et l'offre de formation professionnelle liée aux activités pastorales est le Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP). Ce programme financé par la coopération suisse a été jusqu'en début 2019 mis en œuvre par l'APESS à l'échelle régionale. Il est actuellement suspendu. Le financement étant prévu jusqu'en 2025, le bailleur est à la recherche d'un nouvel exécutant. L'objectif principal du programme est de créer une offre d'éducation et de formation professionnelle alternative à celle qui est disponible dans les pays concernés, mais reste peu adaptée et peu accessible aux groupes qui pratiquent le pastoralisme dans la région. L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle est identifié par les concepteurs du programme comme un moyen d'affirmer la pleine citoyenneté des éleveurs, améliorer leur situation économique et réduire les conflits violents entre groupes d'agriculteurs et de pasteurs dans les zones transfrontalières.

Au Burkina Faso, l'exécution du programme a été confiée à l'ONG *Andal e Pinal*, spécialisée dans la promotion de l'éducation scolaire en milieu pastoral. L'approche du programme est innovante à plusieurs égards. Premièrement, le caractère multi-situé de la formation qui a lieu en partie dans les terroirs d'attache des groupes pastoraux et en partie dans les cinq zones transfrontalières de transhumance ciblées par le programme (Benin-Burkina Faso-Togo; Burkina-Mali; Mali-Mauritanie; Niger-Tchad; Benin-Niger). Dans ces espaces, cent-vingt-cinq centres de formation reposent sur des structures mobiles installées à côté des campements des pasteurs ou accueillies dans les écoles présentes à proximité. Les centres opèrent de deux à trois mois par an dans les zones de transhumance. Le choix des sites d'implantation des centres est flexible et fait avec les représentants des groupes concernés. Le deuxième élément d'innovation réside dans les contenus proposés: un premier cycle d'alphabétisation de deux ans est suivi par un deuxième cycle de formation professionnelle de la même durée. Le constat de départ est l'inadaptation des thèmes classiques des formations professionnelles aux réalités socioculturelles et économiques des milieux pastoraux. Les domaines de formation du PREPP ont donc été identifiés avec les pasteurs grâce à des concertations organisées par l'APESS auprès de ses membres. Cinq métiers ont été ainsi identifiés: 1) Vulgarisateur en santé et production animale, 2) Médiateur social, 3) Pasteur entrepreneur (production aliment de bétail, production et transformation laitière, artisanat, commerce de bétail, transformation de peaux et cuirs) et 4) Facilitateur endogène. A titre d'exemple, les formations en santé animale sont dispensées par des vétérinaires et des infirmiers d'élevage, une semaine dans le centre et une autre semaine auprès de certaines familles, en contact avec le bétail. Les formateurs sont alors assistés par des pasteurs plus âgés et expérimentés qui conseillent les jeunes apprenants.

Le rapport d'évaluation interne des résultats de la première phase (2014 – 2017) du PREPP (Direction du développement et de la coopération suisse et APCESS, 2017) fait état d'environ huit-milles personnes alphabétisées. Le taux de déperdition est estimé à environ 25%. Cela témoigne, selon les responsables du PREPP interviewés, des difficultés à suivre les déplacements des pasteurs dans les zones de transhumance. Un autre constat formulé est la faible atteinte d'un public particulièrement ciblé, les jeunes entre 15 et 24 ans, les plus actifs dans les tâches pastorales. L'âge des apprenants varie entre 17 et 60 ans. Le domaine de formation qui a suscité le plus d'intérêt est celui Vulgarisateur en santé et production animale. Le rapport fait aussi état d'un intérêt fort exprimé par les femmes pour les métiers de la santé

humaine. Parmi les acquis du programme figurent les négociations lancées avec les Ministères nationaux de l'éducation et de l'élevage et les collectivités locales des pays, en vue d'intégrer l'offre et la méthode de formation du PREPP dans les dispositifs institutionnels nationaux. Des supports de formation et des référentiels de validation décrits par les responsables comme conformes aux standards exigés ont été élaborés et sont disponibles. Les institutions régionales, La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), auraient également manifesté un intérêt pour assurer le portage régional du programme.

La deuxième phase du programme en cours avant sa suspension avait comme objectif l'alphabétisation de dix-milles jeunes supplémentaires. D'autres correctifs ont été apportés, notamment la possibilité d'accéder directement aux formations professionnalisantes de courte durée, notamment en santé animale, pour favoriser la participation des jeunes pasteurs entre 15 et 24 ans. Le programme prévoit d'expérimenter l'intégration d'un parcours spécifiquement destiné aux enfants qui serait considéré comme équivalent au système scolaire primaire. Selon les responsables du programme, cette expérimentation répond à une attente forte en milieu pastoral dans un contexte de faible accès à l'éducation scolaire de base. La mise en œuvre de modules de formation par téléphone ou tablette est également envisagée pour favoriser l'apprentissage à distance.

Le Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) Burkina Faso est un projet de développement pastoral financé par la Banque Mondiale sur la période 2015-2021. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans six pays sahéliens, et améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences. L'employabilité des jeunes pastorales ou agropastorales et la création d'activités génératrices de revenus est un volet important de sa quatrième composante dédiée à la gestion des crises pastorales et à la réduction de la vulnérabilité. L'objectif affiché est d'aider à la diversification des activités économiques pour atténuer les crises, les conflits et réduire la sensibilité des jeunes à la migration en favorisant leur insertion socio-économique et professionnelle. L'exécution du

volet de formation professionnelle est confiée à la Chambre de Commerce et d'Industries du Burkina Faso (CCI-BF) et devrait aboutir, d'ici la fin de l'année, à la formation professionnelle de jeunes hommes et femmes entre 16 et 35 ans issus de familles pastorales et agro-pastorales vulnérables dans 45 communes frontalières situés entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Il s'agit de:

- La formation initiale de 500 jeunes dont au moins 30% de femmes et leur insertion dans les entreprises dans le domaine pastoral;
- L'apprentissage technique par alternance dans le domaine pastoral offert à 500 jeunes, dont au moins 30% de femmes;
- L'accompagnement de 375 jeunes promoteurs par une facilitation de l'accès aux financements et un accompagnement à la formulation et la création de micro entreprises dans le domaine pastoral;
- L'insertion dans les entreprises de 375 jeunes formés dans l'apprentissage ou à travers la formation initiale dont au moins 30% de femmes.

Le ciblage est effectué par des comités communaux composés de représentants des services de l'élevage et de l'action sociale, du PRAPS – BF et d'une personne ressource choisie localement. Chaque jeune retenu est contractualisé, il reçoit une bourse de 20 000 XOF/mois, et placé soit dans des centres privés conventionnés, au niveau provincial ou communal, soit auprès de maîtres apprentis. Les contenus des formations sont calqués sur l'offre dominante au niveau régional, provincial ou communal et comprennent notamment : la mécanique, la soudure, la coiffure, la couture, la menuiserie, la conduite automobile, la formation en informatique et secrétariat, la plomberie, l'électricité et la restauration, le tissage, l'embouche, etc. Le programme prévoit l'octroi de kits, dotations en matériel qui devraient favoriser la pratique du métier appris, et une orientation générique pour la recherche de travail. Les activités de formation et d'installation des jeunes sont actuellement en cours. Un rapport de supervision des dispositifs de formation (PRAPS. 2018) et les entretiens avec des cadres du PRAPS nous permettent d'avancer quelques éléments de bilan. Premièrement, le ciblage ne semble pas avoir toujours été conforme aux critères établis, notamment le ciblage de familles pratiquant le pastoralisme comme principale activité économique et leur supposée vulnérabilité. Deuxièmement, peu d'apprentis ont accepté de se déplacer pour suivre une formation, jugeant la bourse octroyée insuffisante. Le choix des maîtres apprentis a donc été

formulé avec des insuffisances dans l'application de critères de sélection rigoureux. Troisièmement, le contenu des formations est décrit comme peu adapté aux caractéristiques des milieux ruraux concernés, les opportunités dans les domaines ciblés étant fortement limitées. Enfin, les activités de formation professionnelle n'ont pas été associées à la mise à disposition de financements pourtant octroyés par le PRAPS dans le cadre de la même composante du Programme (volet Activités Génératrices de Revenus). Des concertations sont en cours avec la CCI-BF afin de corriger les insuffisances constatées et de répondre aux objectifs de la convention signée entre le PRAPS et la CCI-BF.

Le Projet Emploi des Jeunes et Développement de Compétences (PEJDC), également financé par la Banque Mondiale, dont la première phase a été exécuté par la Chambre du Commerce et des Industries du Burkina Faso entre 2015 et 2018, forme des jeunes, principalement urbains, en lien aux demandes formulées par les entreprises nationales qui s'engagent à accueillir les apprenants pour une période d'apprentissage. Le programme a contribué à la formation de deux-milles-huit-cent jeunes dont 30% femmes dans 13 régions du pays. Le programme s'appuie sur les centres de formation gérés par la chambre du commerce. Cinq centres, situés à Ouagadougou, forment chacun dans un domaine spécifique: transport, tourisme et hôtellerie incluant une nouvelle filière agro-alimentaire, bâtiment et travaux publics, électricité, commerce et entreprise (auprès de l'Ecole burkinabé des Affaires). Deux autres centres sont situés à Bobo Dioulasso et organisent des formations en transport routier et en tourisme et hôtellerie. Les formations sont payantes mais le programme prend en charge les coûts des formations pour les apprenants sélectionnés. Le programme est actuellement en phase d'évaluation et susceptible d'être prolongé pour cinq années supplémentaires.

Le Projet *Raising Employment Access and Development for Youth / Renforcement de la formation en faveur de l'insertion Professionnelle des jeunes du Burkina Faso* (READY), financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD), est mis en œuvre par l'ONG *Acting For Life* en partenariat avec les ONG burkinabé *Tin Tua* et *Ocades*. Le projet, démarré en 2017 et prévu pour une durée de quatre ans, prévoit la formation de mille-trois-cent jeunes hommes et femmes dans quatre régions du pays (Hauts-Bassins, Sahel, Est et Cascades) en électricité, plomberie et agriculture. La durée des formations est de deux ans. Les formations sont dispensées en huit centres dont cinq sont gérés par l'Agence Nationale pour l'Emploi et trois par des organismes privés, notamment le centre Agro-pastoral et Environnemental de Doubiti

(*Tin Tua*) et le centre *Fa-tien* de Danfinso (Ocades). Les centres reçoivent un appui en ressources humaines et en matière d'œuvre. L'approche déployée prévoit le suivi individuel des apprenants tout au long du parcours de formation avec la possibilité pour ces derniers de suivre des modules complémentaires. Un suivi post-formation (information, mise en réseau, aide à l'installation) et un appui à l'insertion professionnelle est également prévu sous forme d'apprentissages à réaliser dans le cadre des démarches de type chantiers-écoles et emploi d'intérêt public à haute intensité de main d'œuvre (Agence Norvégienne de Coopération au Développement - NORAD, Acting for Life, 2018).

3.1.3. Exemples d'activités menées par des organisations non gouvernementales et professionnelles d'éleveurs et d'agriculteurs

Plusieurs organisations non gouvernementales et professionnelles d'éleveurs et d'agriculteurs mènent des activités dans le but d'adapter les formations professionnelles aux spécificités des milieux et des systèmes de production ciblés.

Le Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire à l'Est (PASA-E), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre dans la région de Fada N'Gourma par deux acteurs dont l'organisation professionnelle d'éleveurs RECOPA et l'organisation non gouvernementale *Tintua*, a récemment formé 800 jeunes dans des activités agricoles et agro-pastorales (embouche, aviculture, production d'aliments du bétail et cultures fourragères). Les jeunes formés ont bénéficié d'un suivi et d'un accompagnement à l'insertion/installation conditionné à la disponibilité du foncier ou à la mobilisation des solidarités familiales dans l'activité ciblée.

Dans la région de Dori:

- L'ONG A2N met en œuvre un programme de sensibilisation et de formation des maîtres des écoles coraniques sur le droit des enfants *talibés*. En partenariat avec «Expertise France», l'ONG met en œuvre un programme de formation en énergie solaire pour 50 jeunes du lycée professionnel de Dori. La formation d'une durée de dix-huit mois est dispensée en français, le niveau scolaire primaire est requis;
- L'Union *Fraternelle des Croyants*, organisme de dialogue religieux, organise des formations professionnelles de courte durée au bénéfice de jeunes hommes et femmes

dans la couture, la mécanique, l'embouche et l'élevage de volaille et le maraîchage. Les jeunes sont accompagnés dans le développement de leurs activités et des micro-crédits leur sont mis à disposition;

- L'organisation professionnelle d'éleveurs CRUS, en partenariat avec l'ONG LVIA organise des formations pour jeunes hommes (embouche, culture fourragère - niébé, bourgou) et jeunes femmes (tissage, vannerie, restauration, embouche). Le CRUS travaille et forme également à la collecte et à la transformation laitière. L'introduction par le Programme Alimentaire Mondial du lait local dans ses programmes d'approvisionnement local de cantines scolaires ouvre des débouchés.
- L'Association Volontaire pour le Développement du Sahel, active dans la province du Yagha organise, dans le cadre de partenariats financiers avec des institutions d'aide au développement, des formations en apiculture, gomme arabique, aviculture, accompagnement dans la culture et de la vente du sésame et du niébé. Elle porte aussi une assistance à des élèves dont les écoles sont fermées pour qu'ils puissent continuer les cours et préparer les examens.

Enfin, la Confédération Paysanne du Faso (CPF) teste depuis quelques années un programme pilote de *mentoring* qui organise un accompagnement à l'installation et la formation de jeunes par des paysans âgés.

3.2. L'accueil et l'insertion sociale et économique en milieu urbain: une activité de première importance pour les organisations de la société civile

Comme nous l'avons vu dans la première partie, la situation sécuritaire très préoccupante dans un grand nombre des régions du pays, notamment dans les régions du nord, du Sahel et de l'est est susceptible de bouleverser les dynamiques de mobilités entre milieux urbains et ruraux, en particulier celles des jeunes d'origine pastorale, qui risquent de devoir se déplacer sans préparation et sans recours à mobiliser. Dans ce contexte, l'accueil et l'insertion sociale et économique d'urgence deviennent des services de première importance. Ces derniers sont en grande partie pris en charge par des associations privés et des organisations de la société civile.

Le Ministère de la promotion de la femme, de la solidarité nationale et de la famille gère six centres d'accueil d'urgence : l'hôtel maternel, le centre de Basqui (pour les femmes victimes de violence), la maison d'enfance d'Orodara, le centre de Gampela et celui de Somgandé (accueil d'adolescents jusqu'à 18 ans). Selon les fonctionnaires rencontrés, le Ministère assure le paiement des salaires du personnel des centres mais ces derniers manquent de matériel de base, parfois même de nourriture pour les personnes accueillies. Il s'agit en grande majorité de centres d'accueil d'urgence, normalement de courte durée. Le Ministère assure également la gestion de six autres centres destinés à l'accueil de réfugiés, dans la zone de Yirgou notamment.

Les écoles coraniques jouent un rôle clé dans les circuits de mobilités des jeunes ruraux et notamment ceux issus des sociétés pastorales vers les milieux urbains, tant burkinabé que dans la sous-région ouest-africaine. Ce rôle prend deux formes: celle de l'enseignement coranique et celle de l'accueil de jeunes de passage et sans moyens. A titre d'exemple, l'école coranique d'Hamdallaye à Ouagadougou accueille 60 talibés, dont une quinzaine de filles, pour une formation qui dure trois ans, parfois au-delà en tenant compte des aptitudes des jeunes inscrits. Les disciples des écoles coraniques (talibés) ne reçoivent qu'un enseignement religieux même si des programmes d'alphabétisation ont été menés de façon parallèle pendant quelques années. L'enseignement est gratuit mais les talibés pratiquent la mendicité pour subvenir à leurs besoins quotidiens et aux besoins du maître coranique. Au-delà de l'hébergement des talibés, l'école coranique d'Hamdallaye accueille des jeunes de passage et sans moyens pour une période déterminée (de dix jours à deux mois) leur permettant de trouver des ressources pour rester à Ouagadougou ou pour rejoindre les pays côtiers. L'école offre gratuitement à ces jeunes sans moyens et sans réseau de quoi se loger, s'habiller et se nourrir. Selon la direction de l'école, la plupart des personnes ainsi accueillies sont des jeunes qui n'ont pas fréquenté l'école. L'essentiel de ces jeunes cherche à travailler en saisissant les premières offres, notamment l'assistance dans des ateliers dirigés par des maîtres apprentis dans des domaines variés tels que la couture, la maçonnerie, la restauration ou le gardiennage ou d'autres travaux manuels qui, à défaut d'offrir une bonne rémunération, sont disponibles rapidement et ne demandent pas un apprentissage long.

Le marché à bétail est, comme l'école coranique, une institution qui structure et organise les flux de migrations des jeunes issus des sociétés pastorales. Le marché à bétail de Tengué, où nous avons rencontré les responsables des associations des jeunes du marché, est un point de passage pour des jeunes venant de la région du Sahel ou du Nord, notamment dans les provinces du Seno (Dori), du Soum (Djibo), du Lorum (Titao), etc. Selon les interviewés, le passage de petits groupes de quatre ou cinq jeunes sans moyens est fréquent. En général, ces derniers restent à Ouagadougou pendant quelques mois seulement, la plupart continuant leur voyage vers les pays côtiers. L'accueil au marché est sommaire, les membres de l'association cotisent pour la nourriture des jeunes de passage. Ces derniers peuvent trouver sur le marché des petits boulots qui les aident à se prendre en charge et à financer leurs voyages successifs, tels que notamment la vente de moutons en ville, les soins aux animaux parqués ainsi que la vente d'eau, de mouchoirs ou de viande grillée sur le marché. Ces jeunes ne sont pas un public intéressé par un parcours de formation professionnelle non rémunéré, leur priorité étant celle de travailler rapidement pour subvenir à leurs besoins urgents et à ceux de leurs familles d'origine.

Plusieurs associations dont nous avons rencontré les représentants travaillent activement dans le domaine de l'accueil et de l'insertion sociale et économique de base des jeunes. Les associations Dewrane et Organisation Démocratique de la jeunesse (ODJ) organisent l'accueil et l'orientation des jeunes qui viennent à Ouagadougou depuis les provinces pour étudier sans disposer d'un réseau de contacts et/ou de parents (logement, nourriture, mise en réseau de ressortissants). L'association *Kawrane* a mis en place auprès de ses membres un système de parrainage pour les enfants sans moyens des quartiers périphériques de la capitale. Les familles qui parrainent signent un contrat avec les familles d'origine des enfants qui atteste de l'intérêt de ces dernières dans le suivi du parcours scolaire de l'enfant.

Enfin, l'association de quartier de Carsin, en périphérie de Ouagadougou, offre un accueil au logement et un accompagnement pour la recherche de travail à des jeunes ruraux qui arrivent dans le quartier sans contacts ni ressources.

3.3. La réponse aux revendications des droits citoyens des jeunesses rurales, en particulier pastorales: la clé d'une meilleure insertion sociale, économique et professionnelle

Les représentants des organisations de la société civile rencontrés relient la précarité et la crise actuelle du pastoralisme au Burkina Faso à la négation des droits citoyens des pasteurs et notamment des jeunes. La revendication de ces droits est au centre des activités tant des organisations professionnelles que de celles de la société civile.

Ces organisations se mobilisent dans le portage d'un ensemble d'initiatives qui contribuent à la réalisation de cet objectif, telles que notamment:

- Un plaidoyer, basé sur le respect des lois nationales, pour la reconnaissance des droits fonciers des pasteurs tant sur les zones pastorales que sur les terres obtenues en concession d'usage et cultivées depuis plusieurs générations.
- La sensibilisation et l'aide à l'obtention de papiers d'identité, à la participation à la vie politique, notamment en milieu rural, et à la scolarisation des enfants.
- L'organisation de cadres de concertation entre représentants d'organisations professionnelles d'éleveurs, de la société civile, politiques et des forces de sécurité pour réduire les risques d'amalgames et de bavures.
- L'organisation d'actions pour appuyer les jeunesses rurales et pastorales en cas de violations de leurs droits (accès aux bourses et aux papiers, accès à l'eau en milieu rural, respect des droits des travailleurs des mines, contestation d'amendes exagérées et tracasseries): création de réseaux de parajuristes, manifestations et grèves sur les marchés à bétail pour défendre les droits des jeunes tant en milieu urbain que rural.

4. Conclusion: la problématique des jeunes migrants pasteurs fait-elle action publique?

Nos questions de départ étaient, d'une part, de comprendre si, et comment les mobilités des jeunes venant de familles pastorales forment une problématique publique au Burkina Faso. Pour répondre à cette question, nous avons rencontré différentes catégories d'acteurs en lien avec l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes; et du développement rural et de l'élevage en particulier. D'autre part, nous voulions esquisser un diagnostic exploratoire qui, sans prétention d'exhaustivité, donne une idée de l'offre des services d'insertion socio-économiques et de formation professionnelle des jeunes existant au Burkina Faso. Ces aspects de l'enquête sur le contexte institutionnel au Burkina Faso ont permis d'initier une réflexion sur les migrations urbaines des jeunes rurales et plus particulièrement pastorales comme «problème» d'action publique. Par action publique on entend: «la manière dont une société construit et qualifie des problèmes collectifs, élabore des réponses, des contenus et des processus pour les traiter. L'accent est mis sur la société plus largement, non pas sur la seule sphère institutionnelle de l'État» (Thoenig, J.C. 2005)

La question est appréhendée de diverses manières par les groupes d'acteurs rencontrés tant du point de vue de la construction et de la qualification du «problème» que de l'élaboration des réponses.

Avant de rapporter cette diversité d'opinions, signalons quelques éléments partagés par la grande majorité des interviewés. Premièrement, les migrations urbaines des jeunes ruraux sont généralement décrites comme un phénomène aux conséquences principalement négatives. Aux yeux des acteurs publics, elles sont porteuses de problèmes majeurs (mendicité, délinquance, etc.) dans des milieux urbains perçus comme saturés. Aux yeux des acteurs des organisations socio-professionnelles de l'agriculture et de l'élevage, ces migrations urbaines compromettent

la reproduction sociale et économique des systèmes de production des paysans et pastoraux, ainsi que du renouvellement de leurs instances de représentation. L'éducation scolaire et les formations professionnelles destinées aux jeunes des milieux ruraux sont perçues, de manière générale, comme des moyens qui permettent de réduire les mobilités et d'avoir davantage de jeunes restant dans leurs milieux et activités d'origine. Enfin, rappelons la montée en puissance, notamment en Europe, de rhétoriques représentant les dynamiques de mobilité internationale comme relevant d'une « crise migratoire », et l'expression d'une volonté politique de contenir les flux affichés, de manière conjointe par certains bailleurs de l'aide au développement et certains états africains.

Deuxièmement, les mobilités des jeunes ruraux en milieu urbain sont perçues comme des dynamiques entraînant le déracinement, et en grande majorité sans possibilités de retour. L'enquête sur les réseaux migratoires des jeunes, complémentaire à la présente étude, décrit plutôt des processus complexes, certes porteurs de risques mais aussi d'opportunités, notamment de construction de nouvelles relations à l'État et à la citoyenneté (Rangé, C. 2020). Ces enjeux sont notamment mis en avant par les représentants et les militants des organisations de la société civile, en grande majorité issus de groupes pastoraux, dont l'intégration aux milieux urbains a profondément transformé les visions et visées politiques (Rangé, C. 2020). Les activités menées par ces organisations permettent d'élargir le débat public au-delà des questions d'emploi et de formation professionnelle, et d'envisager les enjeux de l'avenir des jeunesses rurales et pastorales tels que les droits des citoyens et des travailleurs, la participation à la vie publique, l'équité vis-à-vis des lois, l'accès aux moyens de production etc. Au-delà de cette contribution majeure, ces organisations sont susceptibles de jouer un rôle de médiation qui pourrait s'avérer précieux pour identifier des voies de sortie de la spirale de violence actuelle¹³ (Grémont, C. 2005).

De manière peu surprenante, les acteurs publics de la formation professionnelle et de l'insertion socio-économique ne font pas de différence entre les migrations des jeunes ruraux et celles des jeunes issus des groupes pastoraux. La grande majorité des interlocuteurs avancent

¹³ A titre d'exemple les négociations de paix au Nord du Mali au milieu des années 1990 furent du moins symboliquement entamées sur initiative de groupes d'agriculteurs Songhoï et d'éleveurs Tamasheq soucieux de réaffirmer publiquement la volonté de maintenir de liens sociaux et de partager les ressources du fleuve Niger durant une année de sécheresse (Grémont C.2005. Comment les Touaregs ont perdu le fleuve, éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali). Patrimoines naturels. p.239-290).

des visions peu informées des facteurs déterminants les mobilités des jeunesses rurales en général. Toutefois, à leurs yeux, la problématique acquiert de plus en plus d'importance au vu des agendas de leurs institutions dans le contexte très préoccupant de la situation sécuritaire et des rhétoriques qui établissent un lien fort entre rébellions et jeunesses pastorales. Ces visions et analyses peu informées reflètent l'intérêt très majoritaire, des dispositifs institutionnels portés à l'insertion économique et à la formation des jeunesses urbaines.

En revanche, les acteurs publics de l'élevage et les cadres des organisations professionnelles d'agriculteurs et d'éleveurs mettent l'accent sur une crise de gouvernance des territoires ruraux qui s'articule autour de deux composantes principales. La première composante de cette crise est une gestion faible et déséquilibrée des dynamiques foncières par les pouvoirs publics qui se traduit par une exclusion foncière progressive du pastoralisme. Ceci engendrerait également la rupture de complémentarités entre systèmes agricoles et pastoraux avec des répercussions très négatives sur la fertilité des sols et la baisse des productions agricoles, ce qui encouragerait l'extensification des cultures. La deuxième composante de la crise de gouvernance des territoires ruraux met en cause le système politico-administratif. À une faiblesse structurelle de la qualité de l'offre de services publics de base aux populations rurales, s'ajouteraient des pratiques vexatoires fréquentes à l'égard des pasteurs (amendes fictives ou exagérées, manque d'équité dans les arbitrages, marginalisation dans les instances de prise de décision, etc.). La combinaison de ces composantes se traduit, selon les interviewés, par une crise diffuse qui affecte l'économie pastorale et la circulation intrafamiliale du bétail, limitant ainsi l'autonomisation et le pouvoir décisionnel des jeunes, en accentuant les tensions intergénérationnelles. Le contexte de violence généralisée dans de nombreuses régions du pays est perçu comme un puissant multiplicateur des dynamiques suivantes: usage des armes aux fins d'accaparement foncier, retrait des fonctionnaires et des autorités administratives, absence de tout service public, ciblage des jeunes pasteurs par les forces de sécurité et les milices armées.

Du point de vue des dispositifs d'insertion socio-économique et professionnelle, une offre existe au Burkina Faso et semble être en voie de développement. Toutefois, les dispositifs existants, gouvernementaux ou non, demeurent très orientés vers l'insertion et la formation professionnelle des jeunesses urbaines, à l'exception des Centres de Promotion Rurale (CPR).

Les filières de formation reflètent bien cette orientation. La grande majorité des structures d'accueil, d'éducation et de formation professionnelle sont situées dans les deux grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo Dioulasso. La décentralisation du dispositif est faible avec une présence de certains services dans les capitales régionales étendue à une partie des chefs-lieux provinciaux et ne touche que de manière sporadique le niveau communal. Toutefois, il faut souligner que les limites de cette étude ne nous permettent pas de décrire précisément la répartition géographique des nombreux centres privés présents dans le pays, ni leurs modalités d'accès et de fonctionnement dans le cadre des conventions avec l'État. L'accès aux structures de formation professionnelle, y compris publiques, est payant et les frais de scolarité sont relativement élevés, de 25 000 à 400 000 XOF, selon le niveau de décentralisation, les types de formation et les certificats octroyés. Le nombre de bourses accordées est limité et ne correspond qu'à environ un tiers des demandes. Les bourses couvrent une partie des frais de scolarité et ne prévoient pas la prise en charge des apprenants. Les coûts ainsi que la nécessité de disposer d'un niveau scolaire préalable représentent des barrières importantes à l'inclusion des jeunes rurales dans les programmes de formation y compris quand les jeunes sont déjà en ville.

Par ailleurs, l'offre d'éducation, de formation professionnelle informelle et gratuite, plus décentralisée, et destinée aux jeunes déscolarisés est clairement le maillon faible des dispositifs institutionnels. Ce volet n'a été créé que très récemment et est le plus dépendant du soutien de l'aide au développement. L'arrêt des programmes de coopération, qui ont permis la mise en place des centres d'éducation et de formation non formelle, n'a pas été compensé par le Ministère de l'éducation nationale qui en a pourtant assumé la compétence. Par conséquent, le secteur semble être fortement déstructuré.

Un autre point important qui émerge de l'étude est la fragmentation du secteur et le faible niveau de coordination entre les différents ministères impliqués (Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles; Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales; Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques; Ministère des productions animales et halieutiques). Le même constat est valide pour les fonds publics de ces différents ministères en charge du financement de l'insertion socioéconomique des jeunes. Selon les interviewés, les fonds sont peu accessibles

aux jeunes et n'assurent pas d'activités de suivi des projets financés. La mise à disposition des financements paraît également peu connectée à un parcours de formation professionnelle.

Dans un contexte où l'offre de formation professionnelle dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage paraît faible, peu adaptée aux systèmes de production et peu attrayante pour les jeunes rurales et pastorales, des actions pertinentes mais localisées et temporaires sont mises en œuvre par des programmes et des projets d'aide au développement. Parmi ces derniers, une minorité cible de manière spécifique les jeunes pasteurs. Le PREPP, actuellement suspendu, présente des éléments d'innovation tels que la multi-localisation du dispositif et la prise en compte de la mobilité, les méthodes adaptées aux caractéristiques des bénéficiaires. La relance du programme et son exécution jusqu'aux délais prévus (2025) faciliterait peut-être l'accès des pasteurs à l'éducation scolaire de base et à une formation professionnelle utile en milieu pastoral. D'autres projets destinés aux jeunes offrent des opportunités de formation professionnelle dans des domaines jugés porteurs comme la transformation des productions agricoles et pastorales. De manière générale, le caractère ponctuel de ces activités, la dépendance des financements de l'aide, ainsi que leur faible implication dans le suivi et dans le financement des projets d'installation sont autant de facteurs qui en limitent l'impact sur la jeunesse.

Les projets d'élevage en cours, tel que le PRAPS, ciblent l'employabilité des jeunes comme un objectif important. Toutefois, les fonds consacrés à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat des jeunes demeurent faibles.

Les services d'accueil et d'insertion sociale des jeunes rurales et pastorales en milieu urbain, sont présents, mais l'offre disponible semble faible, peu structurée, et quasi entièrement assurée par des organisations de la société civile, telles que des associations et des institutions de différentes natures (associations d'étudiants, de ressortissants, de promotion de la culture peul et de la jeunesse, d'enseignement religieux, d'entraide autour des marchés à bétail, etc.). Ces types d'organisations, malgré leurs moyens limités et le caractère très localisé de leurs activités, offrent des services de base particulièrement utiles. Leur mise en réseau ainsi que la création de liens fonctionnels avec les institutions publiques pourraient permettre d'améliorer la qualité de l'offre et de mieux atteindre les franges des jeunes ayant le plus besoin d'appui. Les écoles coraniques sont nombreuses, à la fois dans les zones rurales et urbaines, avec une

forte densité dans les quartiers pauvres des zones périurbaines. Si elles évoluent dans le secteur informel, elles jouent un rôle important dans l'accueil et l'insertion des jeunes (migrants ou disciples). Des débats sont en cours dans la société burkinabé sur les manières d'améliorer la qualité de vie des *talibés*, y compris pour leur offrir une éducation de base et une formation professionnelle. Des essais ont été menés mais les avis des personnes rencontrées divergent quant à leur impact et sur le fait de travailler avec ces institutions d'enseignement religieux.

En conclusion, les positionnements des acteurs correspondent à différentes facettes d'une réalité complexe interprétée à partir de diverses pratiques et institutions d'appartenance. Ces différentes perceptions et visions pourraient fournir une base utile pour mieux comprendre les mobilités des jeunesses pastorales et les envisager comme une question d'action publique à part entière.

Cette mise en perspective est préalable à la définition d'une stratégie globale d'appui à l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunesses rurales et pastorales. Cela demande d'établir des priorités et de réfléchir aux interactions souhaitables entre secteurs et institutions publiques et privées, formelles et informelles. Notre analyse, malgré toutes ses limites, permet de mettre en évidence plusieurs points d'attention utiles pour améliorer une capacité de mise en œuvre politique d'actions cohérentes et articulées qui demeure à l'heure actuelle limitée.

5. Bibliographie

- Agence Norvégienne de Coopération au Développement (NORAD).** 2018. Acting For Life, Atelier Bilan année 1 et Synergie READY. Ouagadougou, 3 décembre 2018.
- Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. et Patat, C.** 2020. *Jeunes pasteurs en ville – Synthèse finale. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs – Tchad et Burkina Faso.* Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/ca7216fr/ca7216fr.pdf>
- Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. and Patat, C.** 2020. *Young pastoralists in towns and cities– Summary report. Supporting the economic and social integration of young pastoralists –Chad and Burkina Faso.* Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/ca7216en/ca7216en.pdf>
- APESS et Direction du développement et de la coopération suisse.** 2017. Rapport Phase 1 du Programme Régional d'Education / Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières.
- Audoin, S et Gonin, A.** 2014. L'anacarde : produit de la globalisation, moteur de la territorialisation, l'exemple du Sud du Burkina Faso. *EchoGéo.*
- Benjaminsen, T.A. and B. Ba.** 2018. Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation. *The Journal of Peasant Studies*, p.1-20.
- Bonfiglioli, M. A.** 1990. Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour: itinéraires sahéliens. In *Sociétés pastorales et Développement. Cahiers des Sciences Humaines.* eds Edmond Bernus et François Pouillon. (ORSTOM), 1990, vol. 26, n° 1-2, p. 255-266.
- Bukari, K. N. et Schareika, N.** 2015. Stereotypes, prejudices and exclusion of Fulani pastoralists in Ghana. *Pastoralism: Research, Policy and Practice.*
- Compaoré, M.** 2008. Evaluation du programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso. OXFAM, Grande Bretagne.
- D'Aquino, P.** 2000. L'agropastoralisme au nord du Burkina Faso (province du Soum) une évolution remarquable mais encore inachevée. *Autrepart* (15): p.29-47.
- De Bruijn, M. E et Van Dijk, H.** 2007. The Multiple Experiences of Civil War in the Guéra Region of Chad 1965-1990. *Sociologus*, vol. 57, n°1, p.61-98.

De Bruijn, M. E. 2008. The Impossibility of Civil Organizations in Post-war Chad, in A. Bellagamba et G. Klute (dir.), *Beside the State: Emergent Powers in Contemporary Africa*, p.89-105.

De Bruijn, M. E. 2013. Le point de vue de M.E. de Bruijn, In Autour d'un livre. Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerre, Politique Africaine*, p.175-196.

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et APESS. *Rapport phase 1 du PREPP.*

Fanchette, S. 1999. Colonisation des terres sylvo-pastorales et conflits fonciers en Haute-Casamance. IIED, Londres.

Gonin, A et Gautier, D. 2015. Shift in herder's territorialities from regional to local scale: the political ecology of pastoral herding in western Burkina Faso. *Pastoralism: Research, Policy and Practice.*

Grémont, C. 2005. Comment les Touaregs ont perdu le fleuve, éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali). *Patrimoines naturels.* p. 239-290.

Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED). 2018. Farmer-Herder Conflict in sub-Saharan Africa: an Overview of the Issue. Provisional Version, January 2018.

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). 2015. Enquête multisectorielle continue: Alphabétisation et scolarisation.

International Crisis Group (ICG). 2017. Nord du Burkina : ce que cache le jihad. *Rapport Afrique* n°254.

Inter-réseaux. 2018. *Compte-rendu de l'atelier de partage de l'initiative et d'expériences sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique.* Cotonou.

Krätli, S et Dyer, C. 2009. Mobile Pastoralism and Education: Strategic options International Institute for Development. *Education for Nomads Working Papers* 1, IIED, United Kingdom.

Krätli, S., Kaufmann, B., Roba, H., Hiernaux, P., Wenjun, L., Easdale, M. et Hülsebusch, C. 2015. *A House Full of Trap Doors. Identifying barriers to resilient drylands in the toolbox of pastoral development.* IIED, DITSL.

Landais, E et Lhoste, P. 1990. L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale: un mythe techniciste confronté aux réalités de terrain. In *Sociétés pastorales et Développement. Cahiers des Sciences Humaines.* Eds Edmond Bernus et François Pouillon. (ORSTOM), vol. 26, n° 1-2, p. 217-235.

Magnani, S. 2009. Formes de sécurisation des ménages d'éleveurs et validation d'un modèle de vulnérabilité pastorale dans le Gourma malien. Mémoire de M2, AgroParisTech.

Patat, C. 2020. Seli, D. 2020. *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Tchad.* Rome, FAO.

Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). 2018. Suivi et supervision de la mise en œuvre du volet B «Améliorer l'employabilité dont 30% des femmes» de la composante 4 du PRAPS-BF dans les régions des Hauts-Bassins, des cascades, de la boucle du Mouhoun et de l'Est.

Rangé, C. 2020. *Jeunes pasteurs en ville. Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes; Tchad et Burkina Faso.* Rome, FAO.

Republic of Kenya. 2012. «Releasing Our Full Potential». Sessional Paper n° 8, on National Policy for the Sustainable Development of Northern Kenya and other Arid Lands. Ministry of State for Development of Northern Kenya and Other Arid Lands» Nairobi (Kenya), p.42.

Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (ROPPA). 2018. *Stratégie régionale d'insertion/installation des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halientique 2019-2023.*

Secrétariat permanent des Organisations non gouvernementales (SPONG). 2013. *Regard citoyen sur l'action gouvernementale en faveur de l'emploi des jeunes au Burkina Faso en 2013.*

Thébaud. 2017. *Résilience pastorales et agropastorales au Sahel.* Acting For Life, Nordic Consulting Group.

Thoenig, J. C. 2005. Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. *In Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique.* Octarès, p. 285-306.

United Nations. Economic Commission for Africa (UNECA). 2017. *New fringe pastoralism: conflict and insecurity and development in the Horn of Africa and the Sahel.* Addis Ababa

6. Annexes

ANNEXE 1 – Termes de référence de l'étude

ANNEXE 2 – Liste des personnes rencontrées

ANNEXE 3 – Grille d'Enquête

ANNEXE 1

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS

Terms of Reference

Name:	
Job Title: "The Institutional context of education, vocational training and guidance for young pastoral migrants"	
Division/Department: AGAG	
Programme/Project Number: SP3, OUTPUT 3.2.1, Result: 30102B	
Duty Station: FAO HQs, Rome, Italy, with duty travel to Burkina Faso and Chad	
Expected Start Date of Assignment	Duration:
Reports to: <i>Véronique Ancey</i>	Title: Consultant Livestock and poverty reduction policies in drylands

General Description of task(s) and objectives to be achieved

This consultancy feeds AGAG's activity referring to SP3's Outputs 3.2.1, namely "Policy support and capacity development in the formulation and implementation of strategies, policies, guidelines, and programs to enhance decent rural employment opportunities, entrepreneurship and skills development, especially for youth and women" (*Results Framework 2018-19 Strategic and Functional Objectives*). Complementary to the "Assessment of the means of existence of young pastoralist migrating to urban areas in the Sahel, and their contribution to their original households food security", the trainings tools and initiatives for formation / apprenticeship of young pastoralist will be identified, enhanced and adapted. These activities contribute to the FAO-led exploratory activity "**Youth pastoral migrants and citizen: professional training**". This consultancy intends to characterize the institutional landscape of education, training, apprenticeship and guidance for young pastoral migrants in two Sahelian countries (Burkina Faso, Chad), when pastoral societies are facing widespread and multidimensional crises that strongly affect their cohesion, social reproduction and livelihoods.

The main aims of the consultancy are at:

- 1) Understanding if and how the increasing dynamics of out-migration and breakdown of pastoral youth from its socio-cultural and professional environment is taken into account by a panel of relevant actors: regional institutions, national governments, donors and cooperation, NGOs, professional organizations;
- 2) Mapping out the existing policies, programs, projects and activities of education, vocational training and guidance involving young pastoralists either in rural or urban areas;
- 3) Exploring with relevant stakeholders suitable solutions to better support young pastoralists in their quest for emancipation.

This consultancy is organized in two different phase.

Firstly, a literature review of published and grey literature on education, vocational training and guidance systems for pastoralists and nomadic people. Preliminary results drawn on the literature review will be discussed with key actors (researchers, practitioners, etc.), in order to enhance our understanding of the current issues and experiences as well as to identify additional actors and ongoing initiatives.

Secondly, two fieldwork missions, one per each country, to discuss with the main stakeholders involved: national and local government (ministries of agriculture, livestock, vocational training and employment, technical services, local authorities), public agencies/funds (employment agencies, vocational training funds, etc.), local and national professional organizations, and their regional networks, international and national donors and cooperation (UN, EU, SDC, Luxdev, etc.), NGOs, regional and national professional organizations; citizen movements (i.e. "balai citoyen", "trop c'est trop", etc.).

Fieldwork will be carried out in the capital of each country as well as in a secondary city surrounded by relevant pastoral areas (subject to security conditions). This consultancy will take into account the inputs coming from the assessment of the trajectories of young migrants from pastoral areas.

Under the direct supervision of Véronique Ancey, the consultant will be responsible for the following:

- Conduct desk work and fieldwork in two Sahelian countries (Burkina Faso and Chad, tbc), to sketch the institutional landscape of education, training, apprenticeship and guidance for young pastoral migrants (existing policies, programs, projects and activities; stakeholders visions and projects);
- Produce an extensive report analysis;
- In close cooperation with AGAG, ESA, provide useful insights to elaborate the document project *youth migrants from pastoral areas & employment*.

Qualifications: high level in social sciences of development (Master / phd)

Technical Competencies and Experience Requirements: At least one year of significant experience of surveys, understanding of institutional background, proved skills in writing, strong interpersonal skills, and strategic thinking. An existing network in pastoral and professional communities/ organizations would be a plus.

ANNEXE 2

Liste des personnes rencontrées à Ouagadougou durant la mission (18/02 – 02/03/2019)

<u>Nom</u>	<u>Organisme</u>
R. Y.	Ministère de l'éducation nationale - Direction Générale de l'enseignement et de la formation technique et professionnelles
A. S.	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille - Secrétariat permanent du Conseil National pour la promotion du genre
D. K.	Ministère des ressources animales et halieutiques - Direction de renforcement des capacités des acteurs
B. B.	Ministère de l'éducation nationale - Fonds d'appui à l'éducation non formelle
P. L.	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
R.S. Y.	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle - Direction Générale de la formation professionnelle
L. O.	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
D. F.	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle - Responsable des centres de formation
B. Z.	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
P. Z.	Ministère des ressources animales et halieutiques - Fonds de Développement de l'Elevage
M. O.	Expert PRAPS-BF
B.A. B.	Expert PRAPS-BF
P. R.	CILSS - Composante 4 PRAPS Régional
H. G.	Chambre de Commerce du BF - Partenariat formation professionnelle
M. S.	Chambre de Commerce du BF – Formation
P. R.	DDC de la Coopération suisse
E. O.	Banque Mondiale, Expert 'Economie rurale'
G. K.	Banque Mondiale, Experte 'Protection sociale'
D. V.	Agence Française de Développement - Chargé de mission
B. C.	CRUS
B. M.	RECOPA

<u>Nom</u>	<u>Organisme</u>
B. D.	Fédération des Eleveurs Burkinabé (FEB)
I. A.	APESS
I. A.	ROPPA
I. P.	Secrétariat permanent Confédération Paysanne du Faso (CPF)
J. K.	Confédération Paysanne du Faso (CPF)
N. O.	Inter-Réseaux
A. D.	Adjoint du maitre coranique - Ecole coranique Hamdallaye/Ouagadougou
M. B.	Responsable marché à bétail de Tengué
A. K.	Association Dewrane
M. D.	Association Kawrane et Tabital Pulaku BF
R. B.	Association Organisation Démocratique de la Jeunesse
I. B.	Association <i>Potal Pulaaku</i> quartier de Carsin/Ouagadougou
R. S.	Formateur en Analyse socio-économique selon le genre
B. B.	Ancien Coord. Formation PREPP
D.R. T.	Expert de la formation Professionnelle en milieu rural – cabinet EDRIC

ANNEXE 3

Analyse du contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso

1. Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser une enquête exploratoire sur le contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux (dispositifs existants, vision des acteurs institutionnels) et sur la manière dont est envisagée la question de l'insertion professionnelle/formation de jeunes issus du milieu pastoral en ville. Il s'agit, par ailleurs, d'identifier les besoins et les pistes d'action et d'institutionnalisation souhaitables.

Si l'étude s'intéresse aux migrations, elle ne se place pas dans une perspective opérationnelle de gestion de flux migratoires mais dans une perspective de gouvernance des ressources, des mobilités et des services offerts. Elle pose la question de la place des jeunes dans les dispositifs de gouvernance et, en particulier, celles des relations entre les jeunes pasteurs et les institutions et représentants de l'État.

2. Postulats, Hypothèses à tester au cours de la mission

Postulats de base:

- Les jeunesses pastorales font actuellement l'objet d'un intérêt inédit, de la part des institutions publiques, des acteurs de la coopération et de l'aide internationale et des acteurs de la société civile. Néanmoins, les discours médiatiques, institutionnels et politiques normatifs et stigmatisant établissant une relation causale entre désœuvrement des jeunes pasteurs, violences (notamment participation aux mouvements de rébellion armés dans différents contextes) et migrations internationales (vers l'Europe) empêchant de saisir les enjeux nouveaux posés par l'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux dans un contexte de changements structurels rapides (démographie, urbanisation, démocratisation, libéralisation, globalisation et extraversion). [rareté des ressources, chômage et conflits violents.
- Des niveaux structurellement plus faibles de scolarisation et de formation professionnelle dans les groupes pastoraux et une marginalisation plus forte par rapport aux institutions de l'État justifient une réflexion spécifique et, dans une logique d'équité, des dispositifs d'appui spécifiques.

Hypothèses:

- Un déficit en services publics existe spécialement dans les régions sahéliennes du pays.
- L'accès aux ressources et services mobilisés dans les parcours d'insertion (logement, nourriture, crédit ou aide financière, accès à la scolarisation et à l'apprentissage, accès à l'information, capital) repose sur un mix d'institutions publiques (école, viabilisation des quartiers, formations professionnelle) et privées (école coranique, marchés à bétail, associations culturelles Peul, de quartier, d'étudiants, etc.)
- Un sentiment de frustration des jeunes par rapport aux institutions de l'État et de l'aide internationale.
- La nécessité pour les familles pastorales d'accéder à de nouvelles ressources pour maintenir leur existence les conduit à chercher à se rapprocher de certaines institutions de l'État (école, services de santé, aide alimentaire, administration foncière, pièces d'identité, etc.), avec pour conséquences l'émergence de revendications nouvelles autour de l'accès à la citoyenneté nationale.

- Il existe un enjeu de ne pas se limiter à la question de la formation professionnelle et de l'intégration en emploi des jeunes (insertion économique) issus des sociétés pastorales, mais bien d'inscrire la réflexion sur la question de l'insertion au sens global du terme (insertion économique, sociale et politique). Comme indiqué dans le rapport de Charline: l'étude se propose de se placer dans une perspective de gouvernance des ressources, des mobilités et des services. Elle pose la question de la place des jeunes dans les dispositifs de gouvernance et, en particulier, celles des relations entre les jeunes pasteurs et les institutions et représentants de l'État. Elle vise à identifier la diversité des ressources (matérielles et symboliques) et des services dont les jeunes pasteurs ont besoin en dehors des campements pour s'insérer socialement, économiquement et politiquement.

3. Catégories d'acteurs à rencontrer

Acteurs publics nationaux (à compléter dans un second temps par le niveau déconcentré lors de la mission hors capitale); ii) Organisations professionnelles; iii) Partenaires Techniques et Financiers intervenant sur ces thématiques; iv) Organisations de la société civile (hors OP).

4. Grille d'analyse proposée (draft).

a. Axe 1: Perception et représentation des jeunesses pastorales et de la place des migrations dans leur insertion socio-économique/construction identitaire.

Il s'agit ici de recueillir les «discours institutionnels» sur la montée en puissance de la question des jeunesses rurales vers les villes du pays.

- Quelle perception de la problématique des migrations des jeunes ruraux vers les milieux urbains?
- Quelle est l'analyse de ces dynamiques (en augmentation ou pas? Quels déterminants?)
- Quelle place des migrations dans l'insertion socio-économique/construction identitaire des jeunes?
- Quelles relations avec la situation des activités agricoles et pastorales dans les familles d'origine? Des liens sont entretenus?
- Plus particulièrement, la problématique des migrations des jeunes pasteurs fait sens? (L'hypothèse étant que ces différents acteurs ont des perspectives, mobiles et enjeux différenciés sur cette question qu'il est intéressant de mettre en exergue).
- Y a-t-il une crise de la pratique du pastoralisme à l'échelle du pays? Si oui, depuis quand? A quoi elle est due selon les interlocuteurs? Quelles répercussions aurait-elle sur les jeunesses?
- Quelle perception des défis actuellement rencontrés par les jeunesses pastorales dans leur parcours d'insertion/construction identitaire? Quelles évolutions éventuelles par rapport aux générations précédente?
- Quels sont les droits associés à la citoyenneté nationale qui sont (ou devaient-être?) selon eux revendiqués par les jeunes issus des sociétés pastorales?

Ces échanges doivent permettre de recueillir les points de vue (visions) différenciés des acteurs sur ces questions. On pourra notamment s'intéresser aux perceptions concernant: les facteurs de migration, la place des migrations dans le parcours d'insertion socio-économique/construction identitaire des jeunes, les dynamiques migratoires/parcours de migration, les destinations principales (ici, il est proposé de ne pas se centrer sur les migrations urbaines uniquement, mais d'ouvrir les discussions sur les différents types de migrations/zones de destination), la place des jeunes dans ces migrations (par rapport à d'autres classes d'âge; place des jeunes filles).

Tableau: Hypothèses positionnements des acteurs institutionnels

Acteurs publics	Organisation professionnelles nationales	Acteurs de la coopération et de l'aide internationale	Organisations de la société civile (autres que OP) par exemple associations de jeunes
Intérêt des acteurs publics pour les jeunes pastorales: sans doute très grande diversité (par exemple entre Ministère de l'Elevage et Ministère des enseignements secondaires et professionnels par ex). Serait principalement rattaché à des questions sécuritaires et à la crainte de contestation de leur autorité.	La question de la jeunesse serait envisagée dans son lien avec celle de la survie du groupe avec des craintes fortes concernant les départs des jeunes qui s'éloignent de l'élevage et risquent de ne pas reprendre l'activité familiale. Crainte de voir leur société disparaître (par ex pour APESS).	Question des migrations (vers l'Europe).	Question de l'accès aux droits. «Courtiers en développement»

b. Axe 2: Services et dispositifs d'appui à la jeunesse, en particulier pastorale : cette problématique fait-elle action publique? si oui, quelles interventions et dispositifs ont été développés ou sont à l'étude?

Ici il s'agit d'analyser la manière dont les acteurs se saisissent (ou pas) de la montée en puissance de la question de la jeunesse pastorale. Et d'essayer de repérer les stratégies et actions (politiques, services publics, programmes/ projets, activités, autonomes et en coopération, formelles mais aussi informelles) visant à accompagner les jeunes pastorales dans leur parcours d'insertion. A chaque fois, il s'agira d'analyser la nature des appuis et des acteurs en charge du dispositif/service, les objectifs qui y sont rattachés et les résultats éventuels. Il est proposé de ne pas regarder uniquement du côté des jeunes migrants, mais d'élargir la réflexion sur les jeunes pastorales. Et de regarder les actions finalisées, en cours ou «dans le pipe».

- De quelles ressources/services les jeunes auraient-ils besoin pour les accompagner dans ce parcours d'insertion?
Par exemple: i) logement, nourriture, soins de santé, aide sociale; ii) information/orientation; iii) accès à la scolarisation, alphabétisation, iii) accès à la formation professionnelle, apprentissage, formations complémentaires courts; iv) accès à des services financiers (crédit ou aide financière) ou non financiers (conseil, formation en gestion et entrepreneuriat, accompagnement, etc.); v) accès à la terre/à gestion des troupeaux; vi) rémunération de leur travail; vii) arènes permettant la prise en compte de la parole des jeunes et de leurs aspirations; viii) appui pour la création d'une association etc.
- Parmi ces services, lesquels sont octroyés par l'institution en question? Comment? Par quels dispositifs?
- Comment ces dispositifs fonctionnent-ils? (délivrance de services, conditions d'accès, ampleur de l'offre?)
- Quelles sont les ressources/services prises en charge par les services publics et quelles sont les lacunes?
- Quels liens et interactions avec d'autres institutions publiques ou privées qui travaillent dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle?
- Quelle place actuellement de l'éducation, de la formation professionnelle et/ou générale dans le parcours d'insertion des jeunes pasteurs? Idem pour apprentissage.

Exemples de questions sur l'axe 2 selon les catégories d'acteurs (Les questions de l'axe 1 étant communes et devant être posées à tous les acteurs institutionnels):

Acteurs publics¹⁴:

- Sent-on une capacité de conception politique ou est-ce un catalogue au gré des financements extérieurs et des arbitrages nationaux de gestion de trésorerie ou de clientélisme?
- Dans quelle mesure se manifeste une capacité de conception – voire de mise en œuvre politique? qui sont les principaux acteurs?
- Quelle intégration des besoins des jeunes transhumants dans les politiques nationales de formation, dans les stratégies jeunesse?
- Scolarisation/alphabétisation; écoles coraniques; écoles arabe/français; Retracer l'historique des expérimentations menées en matière d'éducation en milieu nomade (publique, privée, écoles coraniques, etc.). Analyser la place de l'offre privée d'éducation non formelle qui permet notamment d'acquérir des rudiments de français (cours de soirs pour les non alphabétisés).
- Formation professionnelle/apprentissage/formations modulaires courtes: identifier l'offre éventuelle de formation professionnelle publique et privée des pasteurs et agro-pasteurs (en termes d'opportunités, de filières de formation, d'accès, de qualité de la formation, de débouchés, etc.)
- Accompagnement à l'insertion: i) logement, nourriture, soins de santé, aide sociale ; ii) information/orientation; iii) accès à des services financiers (crédit ou aide financière) ou non financiers (conseil, formation en gestion et entrepreneuriat, accompagnement, etc.).
- Question des droits en matière d'accès aux ressources notamment: accès à la terre/à gestion des troupeaux, rémunération du travail des jeunes: voir aux niveaux des politiques publiques existantes ou en réflexion si ces aspects-là sont discutés.

Organisations professionnelles:

- Les OP et faitières d'OP se sont-elles emparées du sujet et selon quelles modalités? Ont-elles développé des stratégies d'appui aux jeunes pasteurs? si aucune action n'est développée, quel serait selon elles leur rôle dans ce domaine pour accompagner l'insertion des jeunes pasteurs (en migration, sur le campement)?
Par exemple: actions de sensibilisation, de plaidoyer, soutien à des actions de formation (PREPP APSS), autre? (sur des sujets tels que la question des droits en matière d'accès aux ressources notamment: accès à la terre/à gestion des troupeaux/à financement, rémunération du travail des jeunes, accès à scolarisation/formation, place de la jeunesse dans les sociétés pastorales, etc.).
- Quelle place des jeunes au sein des OP et faitières d'OP? existence de mécanismes/arènes permettant une prise de parole des jeunes et une écoute de leurs aspirations (au sein des OP ou en dehors, création d'associations de jeunes)?

Associations, notamment associations de jeunes:

- Par exemple: associations culturelles, d'étudiants, de la société civile. Quels services/supports rendus? Dans quelle mesure est-il possible de s'appuyer sur ce type d'acteurs (pour des actions futures)?

¹⁴ A l'échelle nationale à ce stade, dans un second temps à l'échelle locale dans une ville secondaire.

- Creuser leur historique, sur quelles bases se sont-elles constituées et dans quel objectif, pour répondre à quel besoin, dans quelle mesure prennent-elles en compte les questions d'accès aux droits et aux ressources des jeunes de leurs communautés? quelle offre de services proposent-elles éventuellement?

Coopération et aide internationale

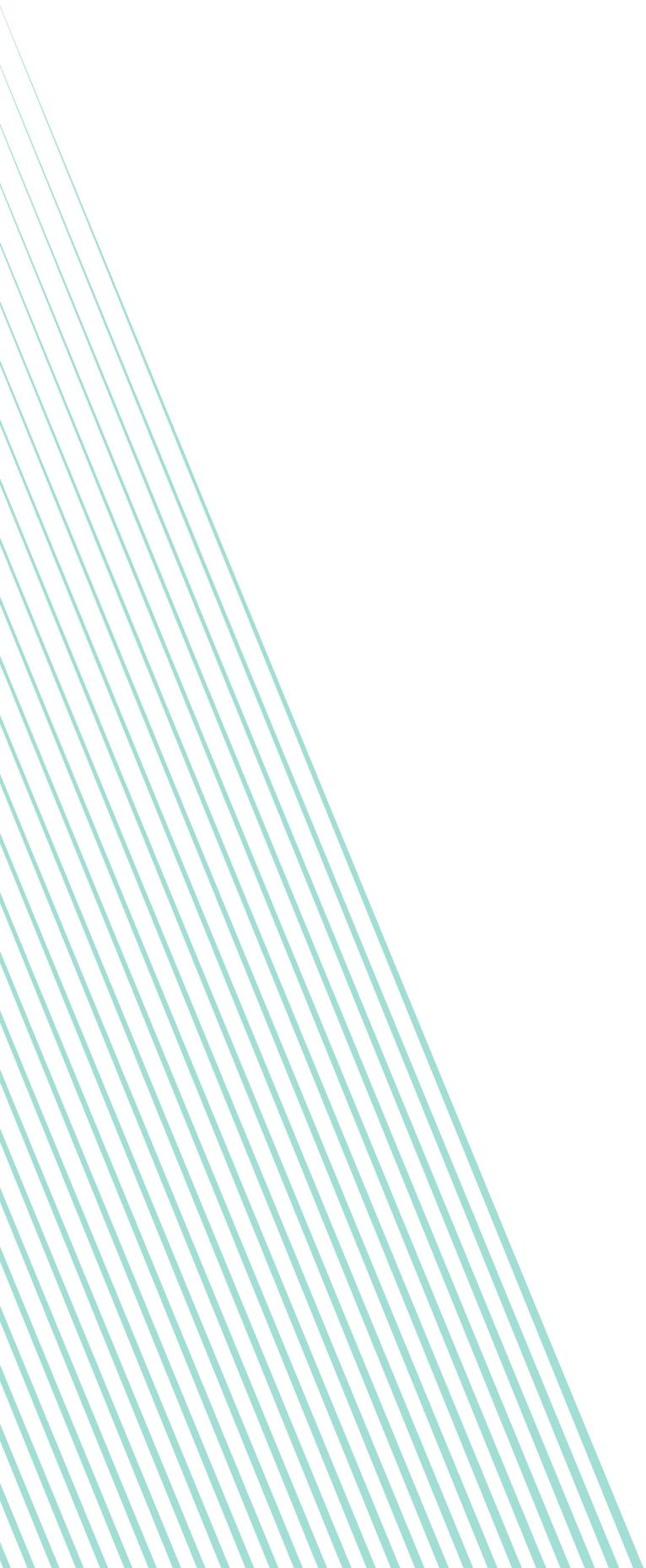
Ici il s'agit de repérer si les bailleurs de fond/ONG intervenant au Burkina Faso ont développé des stratégies spécifiques vis-à-vis des jeunesses pastorales, en quoi elles consistent et pour répondre à quels objectifs et pour quels résultats (ancrage et stabilisation?). Il s'agit d'aboutir à un premier état des lieux existant dans ce domaine (très certainement non exhaustif). Permettrait peut-être d'aboutir à une typologie des stratégies d'appui pour retracer les grandes tendances à ce niveau?

c. Axes 3: Pistes potentielles d'action en accompagnement du parcours d'insertion des jeunes pasteurs.

A partir des discussions menées sur les deux précédents axes, il s'agira de discuter des pistes/orientations qui, selon les interviewés pourraient servir de base pour les réflexions à mener par la FAO sur un futur projet.

- Quelles sont les priorités identifiées par les acteurs interviewés? Quelles limites et problèmes sont mis en évidence par les interviewés
- Quels seraient les acteurs à impliquer (formel et informels)? Par exemple, opportunité d'implication des associations de jeunes? (avec les associations creuser les pistes potentielles d'action en particulier).
- Quelles priorités d'action, dans quels domaines et sous quelles formes/selon quelles modalités?

Notamment, en termes de formation professionnelle et accompagnement à l'insertion: a priori, caractère très innovant de la formation professionnelle en milieu pastoral/agro pastoral, très peu d'expériences à ce niveau.



ISBN 978-92-5-132012-9



9 789251 320129

CA7214FR/1/06.20